

PRIMATURE
DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI



BULLETIN D'INFORMATION

« INDONGOZI MU MPINDUKA »

LE LEADER DANS LES REFORMES NATIONALES

Edition spéciale
Août 2025-Juin 2026



Tél : +257 22 30 02 81
BP : 318 Bujumbura-Burundi
E-Mail : primature@primature.gov.bi

Web : www.primature.gov.bi
X : @BurundiGov
Facebook : Primature de la République du Burundi



Son Excellence le Premier Ministre

- ❖ Anime et Coordonne l'Action Gouvernementale
- ❖ Conçoit et Pilote la Planification du Développement

Les Services de la Primature assurent

- ❖ l'impulsion
- ❖ la programmation
- ❖ la coordination
- ❖ le suivi
- ❖ le contrôle
- ❖ l'évaluation

de l'action gouvernementale



Sujets au sommaire

Editorial	1
Présentation de la Primature du Burundi	2
Les missions du Premier Ministre de la République du Burundi	2
Le Cabinet du Premier Ministre	2
Les Bureaux spécialisés de la Primature	2
Les services de la Primature	3
Son Excellence le Premier Ministre à la tête des séances en Pré-Conseils des Ministres pour le Burundi en réformes	3
La Primature oriente les ministères pour accélérer la mise en œuvre de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 »	5
Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a dirigé un atelier de renforcement des capacités et de restitution sur la gouvernance et la performance des sociétés publiques et à participation publique	7
Le Premier Ministre s'implique dans le renforcement de l'harmonisation des décrets des APE et EPA avec les réformes administratives en cours au Burundi : une réunion d'orientation	8
Son Excellence le Premier Ministre s'investit pour une planification budgétaire 2026-2027 véritablement orientée vers la réalisation de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 »	10
Les parlementaires satisfaits des deux derniers rapports semestriels du PTBA présentés par le Premier Ministre	12
Les ateliers de formation des responsables locaux se poursuivent dans les cinq provinces	15
Première séance d'évaluation des projets financés par les partenaires	16
Vers une gouvernance axée sur les résultats	17
Retraite stratégique des membres du Gouvernement à Ntare House	18
Les ministères sectoriels burundais sont rappelés à l'ordre de la performance et de la spécialisation	19
Opérationnalisation du Plan Directeur de Digitalisation des services publics	20
Le Premier Ministre ouvre le Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique Centrale à Bujumbura	22
Le Premier Ministre renforce les réformes de gouvernance et la modernisation de l'administration publique	23
Inauguration du barrage hydroélectrique de Mulembwe par Son Excellence le Premier Ministre	24
Le Gouvernement du Burundi accélère la valorisation des vieux boisements et la fabrication des bancs pupitres	27
L'hygiène et la salubrité publique : un pilier stratégique pour le développement du Burundi	28



Evaluation de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de la RN3 sur l'axe Nyanza-Bujumbura	32
Le Premier Ministre intensifie l'opérationnalisation des réformes administratives à travers les provinces.....	33
Le Premier Ministre intensifie le contrôle de la discipline administrative pour renforcer la performance des services publics	35
Rapportage et Vision 2040-2060 : le Premier Ministre outille les acteurs pour une gouvernance performante.....	36
Cap sur la valorisation des données et du matériel de recensement général de 2022	38
Les bâtiments publics toujours au cœur du Premier Ministre.....	39
La coopération Sino-Burundaise : Echanges diplomatiques entre le Premier Ministre et les représentants de la Chine au Burundi.....	41
Son Excellence le Premier Ministre a accordé une audience au Représentant du FNUAP au Burundi	42
Son Excellence le Premier Ministre reçoit en audience une délégation du Secrétariat de l'Alliance GAVI.....	43
La BAD réaffirme son appui au Burundi pour la Vision nationale	44
Rencontre entre le Premier Ministre et le Directeur Général de la MIGA.....	44
Le Premier Ministre reçoit en audience les Co-Présidents de la Plateforme des partenaires au développement.....	46
Le Gouvernement fait du tourisme un moteur de développement économique durable	46



Editorial

Servir la Nation, accélérer les réformes, bâtir l'avenir

La publication de la première édition du Bulletin de la Primature de la République du Burundi marque une étape importante dans le renforcement de la communication Gouvernementale, de la transparence, de la redevabilité et de la culture de performance qui guident l'action publique. Plus qu'un simple support d'information, ce bulletin témoigne de l'engagement de la Primature à accompagner les grandes réformes nationales, à renforcer la coordination de l'action Gouvernementale et à rapprocher les citoyens de la dynamique de transformation engagée par le Gouvernement.

Sous la direction de Son Excellence le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, la Primature occupe une place stratégique dans l'architecture institutionnelle de notre pays. Elle anime et coordonne l'action Gouvernementale, pilote la planification du développement et veille à la cohérence des politiques publiques ainsi qu'à l'évaluation de leurs résultats. Les services placés sous son autorité assurent rigoureusement les missions d'impulsion, de programmation, de coordination, de suivi, de contrôle et d'évaluation afin de garantir une action publique efficace au service du bien-être des citoyens.

Le Burundi est aujourd'hui engagé dans une étape décisive de son développement. Les réformes des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA), la modernisation de l'administration, la déconcentration, la décentralisation et la digitalisation des services publics traduisent la volonté de bâtir un État moderne, performant et proche des citoyens. Elles constituent les fondements de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 », qui porte l'ambition de construire une économie compétitive, une gouvernance efficace et une société prospère.

La réussite de cette vision exige l'engagement de toutes les institutions de la République et de l'ensemble des acteurs du développement. Aucun ministère, aucune administration ni aucune collectivité ne peut relever seul ce défi. Il appartient à chaque responsable public d'exercer ses fonctions avec intégrité, professionnalisme, discipline et sens élevé de l'intérêt général, dans un esprit de coordination et de complémentarité.

À travers ce bulletin, la Primature entend partager les avancées des réformes, valoriser les bonnes pratiques, promouvoir les innovations institutionnelles et renforcer une culture de suivi-évaluation fondée sur des résultats concrets. Cette publication se veut également un espace de dialogue et de mobilisation autour des priorités nationales.

À l'aube de cette nouvelle étape, nous invitons l'ensemble des institutions de la République, les administrations publiques, les collectivités territoriales, les partenaires au développement, le secteur privé, la société civile et tous les citoyens à unir leurs efforts pour concrétiser la Vision 2040-2060. Le développement du Burundi sera le fruit d'une responsabilité collective, d'une gouvernance exemplaire et d'une mobilisation constante au service de la Nation.

Le temps est désormais à l'action, à l'innovation et aux résultats. Ensemble, poursuivons avec détermination les réformes engagées afin de bâtir un Burundi prospère, inclusif, résilient et pleinement engagé sur la voie de l'émergence et du développement.

Bureau chargé de la Communication à la Primature



Présentation de la Primature du Burundi

La Primature de la République du Burundi occupe une place stratégique dans l'organisation et le fonctionnement de l'État en assurant la coordination de l'action Gouvernementale et le pilotage de la planification du développement national. Par sa mission de coordination, de suivi et d'évaluation des politiques publiques, elle veille à la cohérence de l'action des ministères et à l'efficacité de la mise en œuvre des priorités du Gouvernement.

Les missions du Premier Ministre de la République du Burundi

- Le Premier Ministre anime et coordonne l'action du Gouvernement. Il exerce le pouvoir hiérarchique sur les autres Ministres.

Il préside les réunions préparatoires du Conseil des Ministres.

- Le Premier Ministre conçoit et pilote la planification du développement.
- Le Premier Ministre prend les décisions d'exécution des décrets présidentiels ainsi que d'autres mesures à caractère réglementaire par arrêté.
- Pour accomplir ses missions, le Premier Ministre, en sa qualité de Chef du Gouvernement dispose des services suivants : un Cabinet de la Primature, des Bureaux Spécialisés, des Cellules et les Institutions sous tutelle de la Primature.
- Placés sous l'autorité du Premier Ministre, les services relevant de la Primature assurent l'Impulsion, la Programmation, la Coordination, le Suivi, le Contrôle et l'Évaluation de l'action Gouvernementale conformément à la loi portant organisation générale de l'administration publique.

Le Cabinet du Premier Ministre

Le Cabinet du Premier Ministre est dirigé par un Directeur de Cabinet qui assure la direction et la coordination des services de la Primature.

Le Directeur de Cabinet est assisté par un Directeur de Cabinet Adjoint.

Le secrétariat y associé assure les missions d'organisation du secrétariat du Cabinet, de réception et transmission des courriers reçus au Cabinet, de prendre et de rédiger les procès-verbaux des réunions du Cabinet, de trier et de répartir les courriers en provenance du Cabinet par priorité et par bureau, d'accueillir et orienter les hôtes du Cabinet, de réceptionner et de vérifier la conformité des dossiers inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des Ministres, de suivre et de gérer les autorisations des demandes d'entrée des visiteurs à la Primature, d'orienter et suivre les dossiers dans différents bureaux et de réceptionner des notes de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres, etc.

Les Bureaux spécialisés de la Primature

La Primature est faite de cinq Bureaux spécialisés qui assurent la mission générale d'Impulsion, de Programmation, de Coordination, de Suivi, de Contrôle et d'Évaluation de toutes les actions relatives à leurs domaines respectifs d'intervention.

Les Bureaux spécialisés sont dirigés par des Chefs de Bureaux et sont constitués par des Cellules. Les Chefs de Bureaux et les Chefs de Cellule sont nommés par Décret. Ils sont assistés par des Experts nommés par un Arrêté du Premier Ministre ou recrutés sur base de leurs expertises.

Ces Bureaux Spécialisés sont:

- 1° Le Bureau chargé de la Coordination de la planification et du Suivi-évaluation ;
- 2° Le Bureau chargé des Affaires de Défense, Sécurité, Administration territoriale et de Justice ;
- 3° Le Bureau chargé de l'économie et de la Coopération au Développement ;
- 4° Le Bureau chargé des Affaires Sociales, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture;
- 5° Le Bureau chargé de la Communication

Les services de la Primature

Les services de la Primature s'assurent à travers les missions d'Impulsion, de Programmation, de Coordination, de Suivi, de Contrôle et d'Evaluation vis-à-vis de l'Action Gouvernementale.

Son Excellence le Premier Ministre à la tête des séances en Pré-Conseils des Ministres pour le Burundi en réformes

Entre août 2025 et juin 2026, Son Excellence le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, a assuré



la coordination des séances en Pré-Conseils des Ministres qui sont des cadres préparatoires des Conseils des Ministres, où ont été discutés et consolidés les projets de décrets et d'ordonnances relatifs à la réorganisation et au fonctionnement des institutions de l'État. Ces réunions ont entre autres permis d'examiner en profondeur des réformes engageant la vie nationale à travers les Services de la Primature et des ministères dont les décrets portant réorganisation ou missions,

organisation et fonctionnement ont été initiés et mis en place.

Décentralisation et cohérence territoriale dans la mise en œuvre des politiques nationales

Dans le cadre de la politique de décentralisation et du rapprochement de l'action publique des citoyens, plusieurs textes ont été adoptés entre août 2025 et juin 2026, renforçant l'ancrage institutionnel des services publics au niveau provincial et communal. Les séances en Pré-Conseils des Ministres, coordonnés par Son Excellence le Premier Ministre, avant leur passage en Conseil des Ministres, ont abouti à la création et à l'organisation des directions provinciales pour les Ministères. A cela se sont ajoutées des ordonnances portant sur la délimitation des districts sanitaires et l'implantation des hôpitaux de district, ainsi que sur la mise en place des commissions provinciales et communales d'urbanisme, de l'habitat et de la construction.



Des textes législatif, budgétaires et réglementaires phares analysés en séances de Pré-Conseil des Ministres

En vue de la mise en œuvre des réformes, plusieurs textes clés ont été analysés. Le projet de loi portant protection des données à caractère personnel rappelle que la collecte et le traitement des données doivent respecter les droits fondamentaux et prévoit une autorité indépendante ; il marque une avancée majeure pour combler le vide juridique en la matière. Le projet de loi sur l'organisation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liquide encadre l'approvisionnement et le traitement des eaux usées, en imposant des contrôles systématiques et en favorisant l'investissement privé. Le projet de loi fixant les missions et le fonctionnement de la Cour des Comptes transforme cette institution en juridiction financière, tout en maintenant ses missions de contrôle et d'information du Parlement. Le projet de loi sur la gestion du mercure interdit l'importation et l'exportation de ce métal toxique et encadre son usage pour protéger la santé et l'environnement. Le projet de loi des finances modifiées, Exercice 2025-2026 ajuste le budget en tenant compte du redécoupage administratif et de la stratégie macroéconomique, introduisant de nouvelles mesures fiscales pour renforcer les recettes et rationaliser les dépenses. La Stratégie nationale de lutte contre la corruption s'aligne sur la Vision 2040-2060 et les ODD, en visant une réduction sensible de la corruption d'ici 2030. Le projet de loi modifiant le code de la protection sociale prévoit une réforme progressive des pensions, rapprochant leur montant du dernier salaire net. Le document stratégique et opérationnel de stabilisation macro-économique 2025-2027, appuyé par le décret sur le Comité de Pilotage et l'arrêté sur le Comité Technique, trace les orientations pour stabiliser l'économie et renforcer la cohérence budgétaire. La note sur le contrat PPP "Buja City Plaza" illustre la volonté d'associer l'État et les investisseurs privés dans un projet structurant de 27 ans pour moderniser Bujumbura. Les plafonds d'engagements trimestriels fixent les limites de dépenses pour garantir la discipline budgétaire. Le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) 2026/2027-2028/2029 projette les recettes et dépenses sur trois exercices, assurant la cohérence avec la loi budgétaire. Le projet de décret sur l'électrification rurale et les mini-réseaux vise à améliorer l'accès à l'énergie dans les zones éloignées. Le projet de décret modifiant le décret de 2016 sur l'énergie électrique actualise le cadre juridique de la production et de l'autoproduction. Le projet d'arrêté sur l'évaluation des performances du personnel déconcentré et décentralisé précise les autorités compétentes et le circuit de transmission des bulletins d'évaluation. Enfin, les ordonnances conjointes sur les plafonds de pensions fixent les limites pour garantir l'équilibre du système de protection sociale.

A ce corpus s'ajoutent les textes régissant les projets de partenariat public privé (PPP) dans le secteur énergétique afin de diversifier les sources d'énergie et d'accroître l'accès à l'électricité.

Il s'agit du projet de contrat pour la conception, la construction, l'exploitation et le transfert de la centrale hydroélectrique à fil d'eau DAMA 015 (9,8 MW) et SIKU 011 (12,4 MW) par la société DAMA Hydropower SPRL, la centrale photovoltaïque de 500 MWc avec back-up de 100 MWc en province Buhumuza par ENSMART International Limited, ainsi que l'avenant au contrat de 2019 pour deux centrales hydroélectriques en cascade sur la rivière Kirasa (16 MW).

Valorisation du patrimoine foncier par contrats d'exploitation

Dans le cadre de la mise en valeur des terres de l'État, de la stimulation de la production agricole et semencière, et de la promotion de l'investissement privé dans une logique de développement durable et de modernisation des filières, l'organe exécutif du Gouvernement, dirigé par Son Excellence le Premier Ministre, a procédé à l'initiation de la valorisation du patrimoine foncier. Les textes initiaux ont été examinés et échangés dans différentes séances en Pré-Conseil des ministres, avant leur adoption officielle en Conseil des ministres et l'attribution temporaire de terrains domaniaux, aussi bien de grandes superficies (plus de 25 ha) que de petites superficies (moins de 25 ha). Ces projets concernent des vocations agricoles, semencières, agro-industrielles et même d'élevage, confiés à des sociétés telles qu'ITRACOM Fertilisants/FOMI, UMUGWIZA, SODEB, Green Gold Burundi et Burundi Grow Green, ainsi qu'à des institutions locales et coopératives.

La Primature oriente les ministères pour accélérer la mise en œuvre de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 »

Sous la direction de Son Excellence le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, la Primature du Burundi a organisé, le 3 juillet 2026, dans les enceintes du Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie numérique, un atelier de présentation et d'orientation consacré à la mise en application de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ». Cette rencontre visait à accompagner les ministères dans l'élaboration de leurs documents stratégiques afin d'harmoniser leurs actions avec les priorités nationales de développement.



Une mobilisation des hauts responsables de l'État

L'atelier a réuni les membres du Gouvernement, les Secrétaires permanents des ministères, les Assistants des Ministres ainsi que les Directeurs généraux chargés des programmes budgétaires. L'objectif était de renforcer l'appropriation de la Vision nationale par toutes les institutions Gouvernementales et de définir une démarche commune pour sa mise en œuvre. Les participants ont été appelés à intégrer les orientations de cette Vision dans leurs politiques,





programmes et plans d'action respectifs afin de garantir une meilleure cohérence de l'action Gouvernementale.

Les travaux ont débuté par une présentation faite par Madame Jeanine NIYUKURI, Chef de Bureau chargé de la Coordination de la Planification et du Suivi-Évaluation à la Primature, qui a présenté un document d'orientation générale intitulé « Document stratégique et opérationnel pour la mise en œuvre de la Vision 2040-2060 au niveau du ministère ». Ce document qui liste les programmes par ordre de priorité, identifie comme premières priorités, le programme de digitalisation de l'administration publique et d'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens (E-Gouvernement) ainsi que celui de renforcement de la déconcentration et la décentralisation des services publics. Ces deux axes sont considérés comme essentiels pour moderniser l'administration, améliorer les services publics et soutenir une croissance économique durable.

Lever les obstacles à la mise en œuvre de la Vision

L'atelier avait également pour objectif d'identifier les contraintes qui ont jusque-là freiné l'appropriation de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 » par les ministères sectoriels et de proposer des solutions permettant d'en accélérer l'exécution.

Dans son discours, le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, a rappelé que cette Vision trace une trajectoire ambitieuse de transformation économique et sociale du Burundi. Selon lui, elle repose notamment sur l'amélioration de la productivité, la diversification des secteurs porteurs de croissance et le renforcement de la bonne gouvernance. Il a souligné que cette Vision constitue désormais le principal cadre de référence de l'action publique et qu'elle doit guider toutes les politiques sectorielles.

Un appel à l'engagement de tous les ministères

Le Premier Ministre a insisté sur l'importance, pour chaque ministère, d'élaborer une feuille de route alignée sur les priorités nationales. Il a également appelé les responsables des programmes budgétaires à assurer un suivi rigoureux des activités relevant de leurs secteurs afin de garantir l'atteinte des résultats attendus. Selon lui, la réussite de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 » dépendra avant tout de la capacité de chaque ministère à transformer les ambitions nationales en actions concrètes, mesurables et évaluables.

Une feuille de route avec un calendrier précis

À l'issue des travaux, le Premier Ministre a instruit chaque ministère d'élaborer son projet de document stratégique de mise en œuvre de cette vision endéans la première moitié du mois de juillet. Les projets de document de tous les ministères seront ensuite envoyés à la Primature pour analyse au niveau des Bureaux spécialisés du 15 au 30 juillet 2026. Le 31 juillet 2026 a été fixé comme la date de transmission, par les ministères à la Primature, de ces documents en version finale après l'intégration des observations.

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a dirigé un atelier de renforcement des capacités et de restitution sur la gouvernance et la performance des sociétés publiques et à participation publique

La Primature de la République du Burundi a organisé, le 15 juin 2026 à l'hôtel Royal Palace de Bujumbura, un atelier de renforcement des capacités et de restitution consacré à la gouvernance et à la performance des Sociétés à Participation Publique (SPP), à savoir les Administrations Personnalisées de l'État (APE) et les Établissements Publics à caractère Administratif (EPA), animé par Son Excellence le Premier Ministre, Nestor NTAHONTUYE.



Cet atelier a réuni un large éventail de hauts responsables impliqués dans la gestion et le suivi des entreprises publiques et des sociétés à participation publique, notamment les Ministres ayant ces sociétés sous tutelle, les Secrétaires permanents des ministères concernés, les inspecteurs généraux des ministères, les présidents des conseils d'administration et leurs adjoints, les directeurs généraux, les administrateurs directeurs généraux ainsi que les directeurs administratifs et financiers.

L'objectif principal de cette rencontre était de renforcer les capacités des responsables des entités publiques, d'évaluer la gouvernance et les performances des sociétés à participation publique, mais également d'identifier les défis structurels et organisationnels qui freinent leur efficacité dans la contribution réelle au développement économique du pays.

Au cours des travaux, les participants ont suivi la présentation du « Rapport d'évaluation de la gouvernance des sociétés à participation publique au Burundi », élaboré à partir des réunions d'évaluation organisées à la Primature, société par société. Ce rapport a permis d'analyser la situation des entreprises publiques et des sociétés à participation publique.

Dans son introduction, le rapport rappelle que le Gouvernement du Burundi a créé des Administrations Personnalisées de l'Etat, des Etablissements Publics et des Entreprises Publiques afin d'accélérer le processus de croissance et de développement économique du pays. Ces entreprises, qu'elles soient commerciales, industrielles ou sociales, ont pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population tout en participant à la dynamique économique nationale.

Cependant, le rapport met en évidence un constat préoccupant : la majorité des sociétés à participation publique éprouvent des difficultés à atteindre des performances économiques et financières satisfaisantes. Cette situation génère des risques budgétaires importants pour l'Etat et ralentit les ambitions de développement du Burundi.

Dans son allocution, Son Excellence le Premier Ministre Nestor NTAHONTUYE a insisté sur la nécessité pour les entreprises publiques et les sociétés à participation publique de corriger les insuffisances relevées et d'améliorer significativement leur rendement. Il a rappelé que l'Etat burundais détient des investissements importants dans plusieurs secteurs stratégiques et que ces entreprises doivent contribuer efficacement à la mise en œuvre des politiques publiques et au développement national.



Le Premier Ministre a particulièrement souligné l'importance de moderniser et de clarifier les textes légaux régissant ces entreprises, estimant que certaines dispositions sont devenues obsolètes ou insuffisamment adaptées aux réalités actuelles de gestion. Il a également insisté sur la nécessité d'une gestion rigoureuse des ressources publiques, de la lutte contre le gaspillage ainsi que de l'évaluation permanente des activités afin de garantir des résultats concrets et mesurables.

A l'issue des analyses effectuées, plusieurs insuffisances ont été relevées, aussi bien dans les mécanismes de gouvernance que dans la gestion financière et opérationnelle des entreprises concernées. Des orientations précises ont ainsi été formulées afin de permettre aux responsables de ces entités de mettre en œuvre des mesures correctives adaptées.

Le Premier Ministre a accordé aux sociétés concernées un délai allant jusqu'au 30 juin 2026 pour corriger les insuffisances identifiées et améliorer leurs dispositifs de gouvernance et de gestion.

Le Premier Ministre s'implique dans le renforcement de l'harmonisation des décrets des APE et EPA avec les réformes administratives en cours au Burundi : une réunion d'orientation

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance administrative et de l'accélération des réformes institutionnelles en cours au Burundi, Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi, Nestor NTAHONTUYE, a dirigé, le 3 juin 2026 dans les enceintes du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, une réunion d'orientation consacrée à l'élaboration des projets de décrets portant missions, organisation et fonctionnement des



Administrations Personnalisées de l'État (APE) et des Établissements Publics à caractère Administratif (EPA).

Cette séance de travail a réuni les membres du Gouvernement, notamment les Ministres, les Secrétaires permanents, les Inspecteurs généraux des ministères, les responsables des institutions APE et EPA, les Directeurs administratifs et financiers (DAF), ainsi que les cadres ayant piloté les projets de décrets déjà transmis au Bureau du Premier Ministre



Un impératif et une exigence de modernisation

Cette réunion fait suite aux dispositions de l'article 22 de la loi N°1/16 du 7 juin 2024 portant modification du décret-loi du 13 juillet 1989 portant cadre organique des Administrations Personnalisées de l'État ainsi que de l'article 59 de la loi N°1/17 du 7 Juin 2024 portant modification du décret-loi N°1/23 du 26 Juin 1988 portant cadre organique des Établissements Publics.

Alors que ces textes prévoyaient que les décrets de création, d'organisation et de fonctionnement de ces entités doivent être révisés au plus tard un an après leur promulgation, soit le 7 juin 2025, il a été constaté qu'aucun APE ni EPA n'avait, à ce jour, procédé à cette mise en conformité.

Cette rencontre fait alors suite au constat de plusieurs insuffisances dans les projets de décrets transmis pour analyse au Bureau du Premier Ministre. Les projets de décret soumis présentaient aussi des lacunes importantes liées principalement à leur non-conformité avec les réformes administratives actuellement mises en œuvre dans le pays. Les propositions de décrets n'intégraient pas les nouvelles orientations nationales portant sur la déconcentration des services de l'État au niveau provincial et sur la décentralisation administrative au niveau communal.

Une séance d'orientation pour harmoniser les textes

Afin de remédier à ces insuffisances, le Premier Ministre a personnellement présenté de grandes orientations basées sur des structures-types devant désormais guider la rédaction des projets de décrets relatifs aux APE et EPA.

Les participants ont également bénéficié d'une phase interactive d'échanges et de clarification permettant d'approfondir la compréhension des nouvelles exigences administratives et institutionnelles. Cette démarche vise à garantir une meilleure cohérence entre les textes réglementaires en préparation et la vision du Gouvernement en matière de réforme de l'administration publique.

À l'issue de la réunion, Son Excellence le Premier Ministre a instruit les institutions concernées de procéder, dans les meilleurs délais, à la correction des projets de décrets conformément aux orientations reçues.

Un délai strict a été fixé au 8 juin 2026 pour la retransmission des nouvelles propositions au Bureau du Premier Ministre.

Son Excellence le Premier Ministre s'investit pour une planification budgétaire 2026-2027 véritablement orientée vers la réalisation de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 »

Le Gouvernement du Burundi poursuit avec détermination la mise en œuvre des réformes structurelles destinées à accélérer la transformation économique et sociale du pays, conformément à la Vision nationale « Burundi Pays Émergent en 2040 et Pays Développé en 2060 ». Dans cette dynamique, Son Excellence le Premier Ministre, Monsieur Nestor Ntahontuye, s'illustre comme un acteur central du pilotage stratégique de la planification budgétaire 2026-2027, en veillant à ce que les politiques publiques, les programmes et les ressources financières soient alignés sur les priorités nationales de développement durable.



Cette orientation s'inscrit dans un contexte marqué par deux réformes majeures engagées par le Gouvernement du Burundi : d'une part, l'introduction du Budget-Programme depuis 2022, et d'autre part, l'opérationnalisation de la réforme administrative issue du nouveau découpage territorial. Ces réformes traduisent une volonté politique forte de moderniser l'administration publique, de renforcer la gouvernance axée sur les résultats et de rapprocher davantage les services publics de la population.



Une planification budgétaire fondée sur les résultats et l'impact durable

Le Budget-Programme constitue aujourd'hui l'un des piliers essentiels de la réforme des finances publiques au Burundi. Il repose sur une logique de performance, de rationalité dans les dépenses publiques et de recherche d'impacts durables au bénéfice des citoyens. Cette approche exige que les activités et projets retenus dans les Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) soient soigneusement sélectionnés selon leur pertinence, leur efficacité, leur efficience et leur capacité à transformer durablement les conditions de vie des populations.



C'est dans cette perspective que Son Excellence le Premier Ministre a présidé, le 4 mai 2026, une réunion avec les experts et responsables des différents services de la Primature, consacrée à la planification des activités pour l'exercice budgétaire 2026-2027. Lors de cette séance stratégique, Son Excellence le Premier Ministre a appelé les cadres de la Primature à accompagner efficacement les ministères sectoriels dans l'élaboration de plans d'action réalistes, cohérents et orientés vers les résultats.

Il a particulièrement insisté sur la nécessité de privilégier des projets structurants et durables, capables de générer des changements significatifs dans les communautés. Cette vision traduit la volonté du Gouvernement de dépasser une logique administrative classique pour adopter une gouvernance publique davantage centrée sur l'impact concret des politiques publiques.

Le Chef du Gouvernement a également mis en avant l'importance d'un suivi technique rigoureux des programmes et projets publics. Selon lui, la qualité de la planification conditionne directement la qualité des résultats obtenus. Ainsi, les outils modernes de planification, d'analyse et d'évaluation doivent permettre d'assurer une meilleure cohérence entre les priorités nationales, les ressources disponibles et les besoins réels des populations.

Une orientation budgétaire réaliste et responsable

La même journée du 4 mai 2026 a également été marquée par une réunion stratégique tenue à Ntare House autour de l'orientation budgétaire 2026-2027.

Réunis autour du Premier Ministre, les membres du Gouvernement et les hauts cadres de l'administration ont réfléchi sur les priorités devant guider la préparation de la prochaine loi des finances.

À travers cette rencontre intitulée « *Orientation budgétaire 2026-2027 : le Gouvernement fixe les priorités* », le Premier Ministre a rappelé que la construction d'un budget crédible exige une parfaite adéquation entre les ambitions de développement et les capacités économiques réelles du pays. Il a insisté sur l'élaboration d'un budget réaliste, fondé sur les ressources effectivement mobilisables, afin de préserver les équilibres macroéconomiques et de garantir une gestion saine des finances publiques.

Dans cette optique, Son Excellence le Premier Ministre a exhorté les ministères à proposer des projets prioritaires à fort impact socio-économique, tout en éliminant les dépenses non essentielles. Cette orientation traduit une volonté claire de rationalisation budgétaire, où chaque dépense publique doit désormais répondre à des objectifs précis de développement et produire des résultats mesurables.

Le Ministère ayant les finances dans ses attributions a été désigné comme organe central d'arbitrage budgétaire et de suivi rigoureux de l'exécution des orientations Gouvernementales. Cette responsabilité stratégique vise à renforcer davantage la discipline budgétaire, la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources publiques.

Une planification inclusive intégrant les structures décentralisées

L'une des grandes innovations du processus budgétaire 2026-2027 réside dans l'intégration effective des priorités exprimées par les structures décentralisées. Grâce aux formations organisées par la Primature à l'intention des Directeurs provinciaux et des Chefs de départements communaux, chaque direction provinciale a été appelée à identifier cinq activités stratégiques devant être intégrées dans les PTBA des ministères sectoriels.

Cette démarche répond à la volonté du Gouvernement de faire des provinces, des communes et des zones de véritables pôles de développement local. Elle permet également de corriger les insuffisances observées dans les précédents PTBA, souvent élaborés sans une prise en compte suffisante des réalités territoriales et des besoins des populations locales.

Les parlementaires satisfaits des deux derniers rapports semestriels du PTBA présentés par le Premier Ministre



Réunis en Congrès au Palais de Kigobe le 7 octobre 2025 et le 20 avril 2026, les parlementaires ont examiné les rapports de mise en œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) présentés par le Premier Ministre, Son Excellence Nestor Ntahontuye, portant sur le second semestre de l'exercice 2024-2025 ainsi que sur le premier semestre de l'exercice 2025-2026. À l'issue des échanges, les parlementaires ont salué les performances enregistrées par le Gouvernement tout en formulant plusieurs recommandations destinées à améliorer davantage la gouvernance publique.

Chaque rapport présentait une analyse détaillée de la mobilisation des recettes publiques, de l'exécution des dépenses, de la réalisation des activités Gouvernementales ainsi que de la mise en œuvre du Projet Annuel de Performance (PAP).



Une exécution budgétaire globalement satisfaisante

Pour le premier semestre de l'exercice 2025-2026, le Chef du Gouvernement a indiqué dans son exposé que le taux d'exécution du PTBA a atteint 99,9 %. Sur des prévisions semestrielles de 4 606,1 milliards de francs burundais, les réalisations se sont élevées à 4 599,9 milliards de francs burundais, représentant 63,2 % des prévisions annuelles estimées à 7 273,4 milliards de francs burundais.

Les recettes de l'État présentées dans le rapport du second semestre de l'exercice 2024-2025 ont atteint 6007,4 milliards de BIF contre des prévisions annuelles de 5 126,1 milliards de BIF, soit un taux de réalisation de 117,2 %. S'agissant des recettes fiscales, celles-ci se sont élevées à 2 076,6 milliards de BIF contre des prévisions de 1 921,5 milliards de BIF, correspondant à un taux de réalisation de 108,1 %.

Le Chef du Gouvernement a informé que les ressources publiques proviennent essentiellement des recettes fiscales, des recettes non fiscales ainsi que des tirages sur les financements intérieurs et extérieurs.

Au cours du second semestre de l'exercice 2024-2025, les dépenses publiques se sont élevées à 6 097,3 milliards de BIF pour des prévisions de 5 939,5 milliards, soit un taux d'exécution de 102,7 %. Selon le Premier Ministre, ce léger dépassement s'explique notamment par certaines charges difficilement prévisibles, telles que les allocations familiales, les réparations d'urgence ou encore les besoins variables en fertilisants.

Le Premier Ministre a rappelé les réformes engagées pour moderniser les finances publiques, notamment la digitalisation de la distribution des fertilisants, la numérisation des services publics, le renforcement du compte unique du Trésor ainsi que la généralisation des machines de facturation électronique afin d'améliorer la transparence et d'élargir l'assiette fiscale.

Des recommandations pour renforcer la gouvernance publique

Malgré ces résultats satisfaisants, les parlementaires ont relevé des défis nécessitant une attention particulière. Ils ont notamment évoqué les retards constatés dans l'exécution de certains projets de développement et dans les décaissements des financements.

Le Gouvernement attire l'attention sur les faibles performances de plusieurs sociétés à participation publique qui continuent de ne pas respecter leurs obligations en matière de versement des dividendes à l'État. Les parlementaires ont recommandé un suivi plus rigoureux de ces entreprises afin d'améliorer leur gouvernance.

Le secteur de la santé demeure également préoccupant. Si certains établissements présentent des taux d'exécution anormalement élevés, comme l'Hôpital militaire de Kamenge avec un taux de 203 %, d'autres enregistrent des performances très faibles. Les élus ont recommandé la réalisation d'audits ainsi qu'un renforcement du suivi afin d'améliorer l'efficacité des établissements sanitaires.



Les parlementaires ont également exprimé leurs préoccupations concernant la qualité de certaines infrastructures administratives récemment construites, notamment plusieurs bureaux zonaux affectés par des infiltrations d'eau. Ils ont demandé que les entreprises défaillantes soient tenues responsables de leurs manquements contractuels.

À l'issue des échanges, les présidents des deux chambres du Parlement ont salué la qualité des rapports présentés par le Gouvernement ainsi que les progrès réalisés dans la gestion des finances publiques. Ils ont néanmoins invité l'Exécutif à poursuivre les réformes engagées afin d'améliorer davantage les performances des services publics et la qualité des investissements de l'État.

Les ateliers de formation des responsables locaux se poursuivent dans les cinq provinces

Les ateliers de renforcement des capacités des responsables provinciaux et communaux nouvellement nommés ont eu lieu du 8 au 16 avril 2026 dans les cinq provinces du pays. Organisées par la Primature, ces sessions de formation lancées à Butanyerera le 8 avril 2026, visaient à doter les participants des outils nécessaires pour améliorer la gouvernance locale, renforcer la planification des actions publiques et assurer une gestion axée sur les résultats.



À l'occasion de la clôture de ces ateliers, le 16 avril 2026 à Bujumbura, le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, a salué l'engagement des responsables locaux, appelés à jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau territorial. Il a rappelé que le développement du Burundi repose en grande partie sur l'efficacité de l'administration provinciale et communale, les provinces et les communes constituant le socle de la croissance nationale.



Les participants ont bénéficié d'une formation sur l'élaboration des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ainsi que sur l'approche du budget-programme, une réforme engagée par le Gouvernement afin de renforcer la transparence, l'efficacité des dépenses publiques et l'atteinte des objectifs de développement.

Présentant les principaux acquis de la formation, les responsables techniques de la Primature ont indiqué que les participants ont acquis des compétences essentielles en matière de planification, de programmation budgétaire et de suivi-évaluation, en cohérence avec les priorités nationales. Ils ont également fait état des principales préoccupations exprimées par les participants, notamment le manque de moyens de déplacement, l'insuffisance des équipements informatiques ainsi que le besoin de renforcer continuellement les capacités des administrations locales.



Le Premier Ministre a, quant à lui, insisté sur la nécessité d'adopter des méthodes modernes de gestion publique. Il a particulièrement souligné l'importance de la maîtrise des outils informatiques, estimant que chaque responsable administratif devrait disposer d'un ordinateur afin de répondre efficacement aux exigences de la gouvernance moderne.

Face aux contraintes logistiques, il a recommandé aux responsables d'utiliser de manière optimale les ressources disponibles en attendant leur renforcement. Il leur a également demandé

d'identifier cinq projets prioritaires accompagnés de leurs besoins de fonctionnement pour les mois de mai et juin, afin de garantir une planification efficace et une exécution rigoureuse des activités.

Dans le même élan, le Chef du Gouvernement a instruit tous les responsables concernés d'ouvrir un compte bancaire au plus tard le 17 avril 2026 afin de faciliter la mise à disposition des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des projets programmés.

S'agissant des responsables n'ayant pas encore perçu leurs salaires, Son Excellence le Premier Ministre Nestor Ntahontuye les a rassurés en indiquant que les dispositions nécessaires étaient en cours afin de régulariser leur situation dans les meilleurs délais.

Il a, enfin, rappelé que la réussite de l'action publique repose sur trois piliers essentiels : une planification rigoureuse des activités nécessitant des ressources financières, des décisions administratives prises avec responsabilité et l'exécution efficace des tâches quotidiennes par chaque responsable. « Nous avons besoin que vous organisiez vous-mêmes vos activités, tandis que le Bureau du Premier Ministre en assurera le suivi », a-t-il conclu.

Première séance d'évaluation des projets financés par les partenaires

Le Gouvernement burundais entend accélérer l'exécution des projets financés par les partenaires au développement et renforcer la culture des résultats dans l'administration publique. C'est dans cette dynamique que Son Excellence le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, a présidé, le 17 mars 2026 à Ntare House, la première séance consacrée à la présentation de l'état d'avancement des projets mis en œuvre par les ministères dans le cadre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2025-2026.

Cette rencontre inaugurerait une série de séances d'évaluation au cours desquelles les treize ministères concernés présenteront le niveau de mise en œuvre des projets financés par les partenaires techniques et financiers, sur la période allant jusqu'au 28 février 2026. L'objectif est de dresser un état des lieux des réalisations, d'identifier les contraintes qui ralentissent l'exécution des projets et de proposer des mesures correctives afin d'améliorer les performances.



En dirigeant cette première séance, le Premier Ministre a réaffirmé l'importance d'un suivi régulier des projets de développement financés avec l'appui des partenaires. Il a insisté sur la nécessité d'assurer une gestion efficace des ressources mobilisées, de respecter les délais d'exécution et de garantir que les investissements produisent des résultats concrets au bénéfice des populations.



Ces séances de présentation s'inscrivent dans la volonté du Gouvernement de renforcer la redevabilité des institutions publiques et d'améliorer la coordination entre les ministères, les partenaires au développement et les structures chargées de la mise en œuvre des projets. Elles constituent également un cadre d'échanges permettant de partager les bonnes pratiques, d'anticiper les difficultés et de prendre des décisions fondées sur les réalités du terrain.

À travers cette démarche, l'Exécutif entend disposer d'une vision claire de l'état d'avancement des projets stratégiques inscrits au PTBA 2025-2026 et s'assurer que les financements accordés par les partenaires contribuent effectivement aux priorités nationales de développement.

Cette première séance marquait ainsi le lancement d'un exercice de suivi qui devrait permettre d'améliorer l'efficacité de l'action publique, de renforcer la transparence dans la gestion des projets et d'accélérer la mise en œuvre des programmes destinés à soutenir le développement économique et social du Burundi.

Vers une gouvernance axée sur les résultats

Son Excellence le Premier Ministre Nestor Ntahontuye a renforcé personnellement en capacité les membres du Gouvernement accompagnés de leurs Secrétaires permanents, des responsables des programmes, d'actions et des projets financés par les partenaires sur le suivi-évaluation et rapportage du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2025-2026, le 2 février 2026. Cette activité s'inscrit dans les efforts du Gouvernement visant à améliorer la performance des institutions publiques et à renforcer la culture de gestion axée sur les résultats.

L'atelier a réuni les responsables des ministères, des administrations personnalisées de l'État ainsi que des établissements publics concernés par la mise en œuvre et le suivi des actions programmées dans le cadre du PTBA 2025-2026. Les participants ont échangé sur les mécanismes de planification, de suivi-évaluation et de rapportage permettant de mesurer efficacement les progrès accomplis dans l'exécution des programmes Gouvernementaux.



Dans son allocution d'ouverture, le Premier Ministre a souligné que le PTBA constitue un instrument essentiel de mise en œuvre des priorités du Gouvernement et de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ». Il a insisté sur la nécessité pour chaque institution de disposer d'outils performants de suivi afin de garantir l'atteinte des résultats attendus et une utilisation efficiente des ressources publiques.

Les travaux ont porté notamment sur l'amélioration des méthodes de collecte et d'analyse des données, le suivi des indicateurs de performance, la gestion des risques liés à l'exécution des activités ainsi que le renforcement de la redevabilité dans la gestion des programmes publics.

Le Chef du Gouvernement a appelé les participants à faire preuve de rigueur dans la mise en œuvre des activités planifiées et dans la production des rapports de performance. Il a rappelé que le suivi régulier des réalisations constitue un levier important pour identifier rapidement les contraintes et adopter les mesures correctives appropriées.

À l'issue de l'atelier, les participants ont réaffirmé leur engagement à renforcer la coordination institutionnelle, à améliorer la qualité du rapportage et à promouvoir une gestion orientée vers les résultats afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement du pays.

Cette initiative témoigne de la volonté du Gouvernement de consolider les capacités des responsables publics et de garantir un suivi efficace du PTBA 2025-2026 pour une mise en œuvre réussie des politiques et programmes nationaux.



Retraite stratégique des membres du Gouvernement à Ntare House

Son Excellence le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, a présidé, le 3 février 2026 à Ntare House, une retraite stratégique réunissant l'ensemble des membres du Gouvernement. Cette rencontre de haut niveau visait à évaluer les performances de l'Exécutif au cours des six derniers mois, marqués par la mise en place des nouvelles institutions issues des élections législatives et communales de 2025, tout en définissant les priorités d'action pour la seconde moitié de l'exercice budgétaire 2025-2026.

Les travaux ont porté sur l'évaluation de l'état d'avancement des principaux dossiers confiés aux membres du Gouvernement ainsi que sur le suivi des décisions adoptées en Conseil des Ministres



durant les six derniers mois. Les participants ont également analysé le niveau de mise en œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2025-2026, de même que les lignes budgétaires révisées destinées à être transférées aux provinces et aux communes.

La retraite a aussi permis d'examiner les mécanismes de coordination et d'évaluation des performances des sociétés publiques ainsi que des projets financés par les partenaires au développement. Les causes des éventuelles contreperformances ont été identifiées afin de convenir de solutions appropriées et d'arrêter les priorités qui guideront l'action Gouvernementale jusqu'à la clôture de l'exercice budgétaire. Les membres du Gouvernement ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à renforcer la complémentarité de leurs interventions afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique au service des citoyens.



Signalons que cette retraite s'inscrit dans la continuité de celle organisée du 21 au 22 janvier 2026 à Gitega, également présidée par le Premier Ministre, et traduit la volonté du Gouvernement d'instaurer une culture permanente de suivi, d'évaluation et de redevabilité.



Les ministères sectoriels burundais sont rappelés à l'ordre de la performance et de la spécialisation

Le Premier Ministre, Son Excellence Nestor Ntahontuye, a ouvert le 27 novembre 2025 à Bujumbura, un atelier de sensibilisation de premier plan consacré aux missions spécifiques de la Primature et de chaque ministère. Organisée à Bujumbura,



cette session a réuni les membres du Gouvernement, les cadres de la Primature, les responsables de programmes, les représentants des institutions sous tutelle ainsi que les Gouverneurs des provinces.

Cet atelier est intervenu à un moment charnière de réorganisation administrative de l'appareil étatique. Les différentes présentations de la journée se sont focalisées sur l'organisation des institutions, le cadre de stabilisation macroéconomique, la communication intersectorielle et, avant tout, la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Dans son discours, le Premier Ministre Nestor Ntahontuye a expliqué que cette rencontre avait pour vocation d'inciter les différents départements ministériels à examiner avec impartialité les responsabilités qui leur incombent, afin de renforcer l'efficacité des institutions. Il a rappelé que, dans la perspective d'un Burundi émergent à l'horizon 2040 et pleinement développé en 2060, le Gouvernement a déjà entrepris des réformes majeures, telles que la réorganisation territoriale et l'adoption du budget-programme, dans le but central de rapprocher les services publics des citoyens. Le Chef de l'exécutif a précisé que la commune et la zone constituent désormais les piliers du développement durable. De ce fait, l'administration centrale se doit de transférer une partie de son autorité et de ses fonctions vers ces entités locales, en s'appuyant sur les services déconcentrés pour assurer une gouvernance plus proche des réalités du terrain.

Le Premier Ministre a réaffirmé que la réorganisation administrative est déjà bien avancée au niveau central, provincial, communal et zonal. Cependant, les institutions sou-tutelles des ministères restaient freinées par leur cadre légal et n'avaient pas encore entamé leur décentralisation. Il a insisté sur la nécessité d'un dialogue franc et constructif entre les participants à l'atelier pour redéfinir leurs missions et garantir que les programmes soient mis en œuvre conformément à la vision du « Burundi, pays émergent en 2040, pays développé en 2060 ». Pour la Primature, la maîtrise claire des mandats par les équipes techniques n'est pas un exercice théorique, mais la condition sine qua non pour propulser l'économie.

Cet atelier trace ainsi une ligne de conduite claire où chaque action du Gouvernement doit être planifiée, mesurable et alignée avec la restructuration moderne de l'État dans le cadre de la mise en œuvre de la vision nationale.

Opérationnalisation du Plan Directeur de Digitalisation des services publics

Le 14 novembre 2025, le ministère des Finances, du Budget et de l'Économie numérique a organisé, au Donatus Conference Center, un atelier national d'échanges consacré au développement de l'économie numérique au Burundi.



Placée sous le Haut Patronage de Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi et Président du Comité National de Pilotage de la Digitalisation des Services Publics (CNPDSP), Nestor Ntahontuye, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur de digitalisation des services publics (PDDSP 2023-2033) et de la promotion de l'écosystème numérique national.

Réunissant des représentants des institutions publiques et privées, du secteur privé, du monde académique ainsi que des partenaires techniques et financiers, l'atelier visait à recueillir des contributions pour enrichir la feuille de route nationale de transformation numérique.

Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre a souligné que l'économie numérique constitue désormais un pilier stratégique du développement national. Selon lui, la digitalisation figure parmi les priorités du Gouvernement en raison de son potentiel pour moderniser l'administration publique, créer des emplois, stimuler une croissance inclusive et renforcer le rayonnement régional et international du Burundi.

Il a rappelé que le Plan directeur de digitalisation des services publics repose sur cinq axes prioritaires : les infrastructures robustes, la dématérialisation, la souveraineté des données, le capital humain et l'innovation locale. Il a également insisté sur l'importance d'une collaboration étroite entre l'État, le secteur privé, les universités, les startups et les partenaires techniques et financiers afin d'accélérer la transformation numérique du pays.

Le Ministre des Finances, du Budget et de l'Économie numérique, Dr Alain Ndikumana, a indiqué que l'économie numérique constitue aujourd'hui le moteur des économies modernes et transforme les modes de production, d'échange et d'interaction. Il a affirmé que le Burundi a fait du numérique un axe central de sa politique économique et budgétaire, avec une ambition qui dépasse la seule dimension technologique pour intégrer des objectifs économiques, sociaux et humains.

Il a présenté plusieurs réformes en cours dans le cadre du Projet d'appui aux fondations de l'économie numérique, notamment la digitalisation de l'administration publique, la modernisation des infrastructures numériques grâce à l'extension de la connectivité à haut débit, le développement de l'inclusion financière numérique, le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat technologique ainsi que le renforcement du cadre réglementaire et de la cybersécurité. Selon lui, la transformation numérique constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable et garantir à tous les citoyens un meilleur accès aux services publics et aux opportunités économiques.

La représentante résidente du PNUD au Burundi, Emma N'Gouan Aroh, a salué cette initiative qu'elle considère comme une étape importante vers la modernisation de la gestion publique. Elle a estimé que la transformation digitale offre des perspectives concrètes pour améliorer l'accès aux services essentiels, favoriser l'inclusion sociale, renforcer la transparence et accroître la résilience du pays face aux défis économiques et climatiques.



Les participants ont néanmoins identifié plusieurs défis à relever, notamment le coût élevé des investissements numériques, le faible niveau de développement de l'écosystème numérique, le déficit de compétences spécialisées, les risques liés à la cybersécurité ainsi que la nécessité d'une meilleure coordination des initiatives.

Parmi les principales recommandations formulées figurent le renforcement de la gouvernance du secteur numérique, la modernisation des institutions chargées de coordonner les politiques publiques, le développement des infrastructures numériques, la promotion d'un écosystème résilient, inclusif et compétitif ainsi que le renforcement des capacités humaines.

Organisé sous le thème « Construire ensemble l'économie numérique du Burundi : gouvernance, infrastructures, innovation et entrepreneuriat pour une transformation inclusive, durable et tournée vers les marchés nationaux, régionaux et internationaux », cet atelier a permis de réaffirmer la volonté du Gouvernement de faire du numérique un levier majeur de développement, conformément à la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ».

Le Premier Ministre ouvre le Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique Centrale à Bujumbura

Le mardi 17 février 2026, Son Excellence le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, a honoré de sa présence l'ouverture solennelle du Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI) en Afrique Centrale, placé sous le thème : « Le numérique : catalyseur d'innovation, d'inclusion et de développement durable en Afrique centrale ».



Ce forum, qui s'est tenu à Bujumbura du 16 au 21 février 2026, a constitué un rendez-vous régional majeur réunissant les pays membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) autour des enjeux stratégiques du numérique. Les participants ont souligné l'importance de bâtir un avenir numérique prospère et de promouvoir une souveraineté numérique partagée.



Selon le Premier Ministre, cette rencontre représente pour le Burundi une opportunité d'apprendre de l'expérience des autres, de partager ses initiatives et de contribuer à une vision régionale inclusive et résiliente, capable de transformer les défis numériques en opportunités de développement. Par ailleurs, pour le Burundi, pays hôte, ce forum s'aligne étroitement sur la Vision nationale « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ». Il contribue à consolider la place du pays au sein de la CEEAC et à renforcer son apport aux réflexions régionales sur la gouvernance numérique, la souveraineté digitale et l'inclusion technologique, autant de piliers essentiels pour la paix, la stabilité et le développement durable.



Cet événement intervient au lendemain de la prise de fonctions du Président de la République du Burundi, Son Excellence Évariste Ndayishimiye, à la présidence de l'Union africaine, matérialisant ainsi le rayonnement du Burundi dans le concert des Nations et réaffirmant sa souveraineté nationale.

Le Premier Ministre renforce les réformes de gouvernance et la modernisation de l'administration publique

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes visant à moderniser l'administration publique et à renforcer la gouvernance des institutions de l'État, Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi, Nestor Ntahontuye, a présidé une réunion de travail consacrée à l'amélioration de la gouvernance des sociétés à participation publique et à l'opérationnalisation du Compte Unique du Trésor (CUT).



Cette réunion, tenue le 23 septembre 2025 au Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie numérique, a réuni les membres du Gouvernement, les dirigeants des banques et des compagnies d'assurances ainsi que les responsables administratifs et financiers des sociétés à participation publique.

À cette occasion, le Chef du Gouvernement a rappelé que l'État a investi dans les sociétés à participation publique des ressources importantes afin de soutenir la croissance économique, créer des emplois, générer des recettes fiscales et assurer des dividendes au Trésor public. Toutefois, s'appuyant sur les rapports du Ministère en charge des Finances, il a déploré les contre-performances enregistrées par plusieurs de ces entreprises.

Il a notamment relevé que certaines sociétés continuent d'afficher des difficultés structurelles et opérationnelles affectant leur rentabilité, leur liquidité et leur solvabilité. D'autres demeurent dépendantes des subventions publiques suite à leurs faibles performances, tandis que certaines entreprises bénéficiaires ne redistribuent pas convenablement leurs dividendes ou réinvestissent leurs bénéfices dans des activités peu productives, privant ainsi l'État de ressources indispensables au financement des programmes de développement.

Le Premier Ministre a également souligné que plusieurs entreprises supportent encore des charges de fonctionnement supérieures à leurs capacités de production, une situation qui compromet leur compétitivité et leur contribution à l'économie nationale.

Concernant la gestion des finances publiques, il a mis en évidence plusieurs insuffisances liées notamment à l'existence de textes réglementaires devenus inadaptés ainsi qu'à l'absence de centralisation automatique des recettes publiques. Pour y remédier, le Gouvernement poursuit l'opérationnalisation du Compte Unique du Trésor (CUT), un mécanisme destiné à centraliser les ressources publiques, harmoniser les circuits de collecte des recettes et améliorer la traçabilité des flux financiers de l'État.



Selon le Premier Ministre, cette réforme permettra de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques, d'améliorer l'efficacité des systèmes fiscal et douanier, d'optimiser l'utilisation des ressources publiques et de réduire les dépenses inutiles. Il a, à cet effet, invité les institutions bancaires à transférer les ressources conservées sur des comptes inactifs vers la Banque de la République du Burundi afin d'en assurer une gestion plus efficiente.

Présentant le rapport d'évaluation des sociétés à participation publique, la Secrétaire permanente au Ministère en charge des Finances a relevé plusieurs insuffisances persistantes, notamment le poids élevé des charges de consommation par rapport aux charges de production, la faible distribution des dividendes ainsi que le non-respect, par certaines sociétés, de l'obligation de transmettre leurs états financiers aux institutions compétentes.

Afin de renforcer la redevabilité, le Premier Ministre a instruit les Ministres sectoriels de veiller à ce que toutes les sociétés placées sous leur tutelle transmettent régulièrement leurs états financiers ainsi que leurs feuilles de route au Ministère en charge des Finances.

Inauguration du barrage hydroélectrique de Mulembwe par Son Excellence le Premier Ministre

Le Premier Ministre burundais, Nestor Ntahontuye, a inauguré, ce 16 juin 2026 le barrage hydroélectrique de Mulembwe, dans la province de Burunga, en commune élargie de Matana près de sa frontière avec Rumonge.



Fruit d'un partenariat entre le Burundi et plusieurs bailleurs de fonds internationaux, cette infrastructure stratégique est appelée à renforcer l'accès à l'électricité, soutenir les grands projets économiques du pays et accélérer l'atteinte de la Vision « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ».



Une infrastructure moderne au service de la transformation du pays

Les cérémonies ont débuté par une visite guidée des installations sous la conduite du Directeur général de la REGIDESO, Dr. Ir. Major Jean Albert MANIGOMBA.

Le Chef du Gouvernement a exploré les différentes composantes du projet, depuis le barrage de captage et de filtration des eaux jusqu'à la centrale hydroélectrique où l'énergie est produite. À la centrale du barrage, le Premier Ministre a officiellement mis l'infrastructure en service en procédant lui-même aux opérations informatiques de mise en marche à travers le consol de la cabine de commande et en coupant un ruban d'inauguration avant de signer dans le livre d'or.

Le Premier Ministre s'est ensuite rendu auprès des bénéficiaires du projet, notamment à la succursale catholique de Horezo et au centre de santé local désormais alimentés en électricité grâce à cette nouvelle centrale.

Dans son discours de bienvenue, le Gouverneur de la province de Burunga, Parfait Mboninyibuka, a salué un projet appelé à jouer un rôle déterminant dans le développement économique et social de la région. Selon lui, le barrage de Mulembwe constitue une véritable « clé de développement » pour la province, et contribuera à rapprocher les populations des objectifs de la Vision nationale.

Le Gouverneur de Burunga a souligné que les retombées du projet dépassent la seule production d'électricité. La construction d'infrastructures routières modernes autour du site facilite déjà les déplacements et ouvre de nouvelles perspectives économiques pour les communautés locales. Il a également invité les investisseurs et les opérateurs économiques à saisir les opportunités offertes par cette nouvelle infrastructure. Il a plaidé pour la poursuite des travaux routiers au-delà du périmètre du projet, afin de faciliter le transport des équipements, les déplacements des travailleurs et l'intégration économique des zones environnantes.

Des partenaires engagés pour accompagner la Vision du Burundi

Les représentants de la Banque africaine de développement (BAD), du Groupe de la Banque mondiale et de l'Union européenne ont unanimement salué l'aboutissement du projet. Ils ont souligné que cette inauguration illustre concrètement la qualité de la coopération entre le Burundi et ses partenaires techniques et financiers. Réaffirmant leur engagement à soutenir le pays dans ses ambitions de développement, ils ont assuré que leur accompagnement se poursuivra dans les secteurs stratégiques contribuant à la transformation économique du Burundi.

Prenant la parole, Son Excellence le Premier Ministre Nestor Ntahontuye a rappelé que le barrage de Mulembwe, à l'instar de celui de Jiji inauguré précédemment par le Président de la République, représente une étape majeure dans la marche du pays vers l'émergence. Il a insisté sur le rôle central de l'électricité comme moteur du développement industriel, de l'exploitation minière et de la future infrastructure ferroviaire nationale.

Le Chef du Gouvernement burundais a salué l'appui de la Banque mondiale depuis le lancement du projet, et a appelé les institutions concernées, notamment la REGIDESO, à améliorer la commercialisation de l'électricité afin de renforcer la viabilité financière du secteur, soutenir de nouveaux investissements et contribuer au remboursement des financements contractés. Il





s'est également montré optimiste quant à la réalisation de l'objectif Gouvernemental visant l'accès universel à l'électricité dans un délai de cinq ans. Dans cette perspective, il a exhorté les responsables de la REGIDESO à assurer une gestion rigoureuse des installations, à garantir leur maintenance et à accélérer le raccordement des nouveaux abonnés.

Enfin, le Premier Ministre a appelé les autorités administratives et les populations à protéger l'environnement à travers la lutte contre l'érosion et la plantation d'arbres, conditions essentielles à la préservation durable des infrastructures hydroélectriques. La mise en service du barrage de Mulembwe marque ainsi une nouvelle étape dans le renforcement des capacités énergétiques du Burundi. Au-delà de l'électricité qu'il produit déjà pour plusieurs localités du pays, l'ouvrage symbolise l'ambition d'un Burundi résolument engagé sur la voie de la modernisation, de l'industrialisation et du développement durable.

Et en marge des activités de cette inauguration, Son Excellence le Premier Ministre a reçu en audience, sur le même site d'exploitation du barrage Mulembwe, Horezo, une délégation conduite par le Vice-Président Régional de la Banque mondiale pour l'Afrique Orientale et Australe, Monsieur Ndiame Diop, qui effectue sa première visite au Burundi du 15 au 17 Juin 2026.

Cette audience a fait objet d'échanges sur les priorités de développement du pays et le partenariat stratégique entre le Burundi et le Groupe de la Banque Mondiale.

Dans ses premiers mots d'introduction, Ndiame Diop ne s'est pas retenu de commencer par l'appréciation d'un haut potentiel touristique dont regorge le Burundi et exprimant devant Son Excellence le Premier Ministre son souhait de le voir exploité et mis à contribution au développement du pays. Cette autorité de la Banque Mondiale a félicité le Premier Ministre pour les réalisations du Gouvernement dans le cadre du programme de stabilisation macro-économique, pour les avancées notables dans le secteur de l'énergie électrique en prenant comme référence le projet hydro-électrique Mulembwe qui venait juste d'être inauguré, promettant que les programmes d'engagement pour les appuis de la Banque mondiale au Burundi restent toujours actifs.

A son tour, Son Excellence le Premier Ministre a exprimé ses bonnes appréciations sur la bonne collaboration entre le Burundi et la Banque Mondiale, une collaboration évaluable sur des actes concrets dont le Projet Mulembwe que la banque a participé largement à appuyer. Il est ensuite revenu sur le projet ferroviaire qui, pour le Premier Ministre, venu en parallèle avec ces avancées en capacité de production de l'énergie électrique ainsi que la stabilisation macroéconomique contribuera dans l'atteinte de réalisation de la vision « Burundi pays Emergent en 2040 et pays développé en 2060 ».

Le Gouvernement du Burundi accélère la valorisation des vieux boisements et la fabrication des bancs pupitres

Une réunion d'orientation s'est tenue le 9 juin 2026 à Gitega, capitale politique du Burundi, dans les enceintes de l'École paramédicale, sous la présidence de Son Excellence le Premier Ministre Nestor Ntahontuye. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des réformes administratives en cours au Burundi et de l'impératif de concrétisation de la vision nationale : « Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ».



Ont pris part à cette réunion des membres du Gouvernement, les gouverneurs de province, les Directeurs provinciaux de l'Éducation, les administrateurs communaux, les secrétaires exécutifs communaux, les chefs des départements communaux ainsi que les membres de la Commission nationale chargée du suivi-évaluation de la valorisation des vieux boisements et de la fabrication des bancs pupitres.



Les échanges ont porté sur plusieurs points majeurs relatifs à la gouvernance publique et au développement local. Parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour figuraient l'organisation des services publics conformément aux nouvelles réformes administratives, la gestion des frais de fonctionnement des services déconcentrés et décentralisés, l'état d'avancement de la valorisation des vieux boisements communaux, ainsi que les questions d'hygiène et d'assainissement.



Dans son discours, Son Excellence le Premier Ministre a rappelé que le Gouvernement du Burundi a adopté une politique de valorisation des ressources naturelles, notamment les vieux boisements domaniaux, dans le but d'accroître les revenus de l'État tout en répondant aux besoins du secteur éducatif. « Cette initiative visait à répondre à un double défi : équiper nos écoles de bancs pupitres pour le bien-être de nos enfants et valoriser nos ressources forestières de manière rationnelle et transparente », a déclaré le Chef du Gouvernement.

Lancé en février 2026 dans toutes les communes du pays, ce programme ambitionne de produire des bancs pupitres à partir des produits issus de l'exploitation des vieux boisements communaux. Selon le Premier Ministre, cette démarche doit contribuer à offrir un environnement



d'apprentissage adéquat aux élèves burundais tout en assurant une gestion responsable des ressources forestières.

La réunion a également permis d'évaluer le niveau de production, de distribution et d'utilisation des bancs pupitres déjà fabriqués, ainsi que la conformité des procédures de gestion, d'exploitation des vieux boisements et de leurs sous-produits.

Le Premier Ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la transparence dans la gestion des fonds publics destinés aux administrations locales. Il a appelé les responsables provinciaux et communaux à travailler avec rigueur afin d'améliorer l'efficacité des services publics et d'accélérer la cadence d'exécution des projets gouvernementaux.

Le Gouvernement s'est engagé à fournir 331 956 bancs pupitres aux écoles du pays avant le début de l'année scolaire 2026-2027. « Chaque franc investi doit être justifié, chaque enfant doit avoir une place assise digne », a souligné le Premier Ministre.

Le cours des échanges a renforcé l'obligation d'un banc-pupitre de référence par commune, dans les mécanismes des prestations pour la fourniture des bancs-pupitres solides, confortables et durables.

« Dans le cadre de la campagne « Zéro enfant mal assis en classe », le dernier banc pupitre des 331 956 attendus entre dans la classe au plus tard le 15 Août 2026", a fait remarquer le Premier Ministre, à l'attention des participants à la réunion.

L'hygiène et la salubrité publique : un pilier stratégique pour le développement du Burundi

Dans la marche résolue du Burundi vers la vision nationale d'un « Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 », la question de l'hygiène et de la salubrité publique occupe une place fondamentale.

C'est dans cette logique que s'inscrit l'action du Gouvernement du Burundi, sous la coordination de Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi, Nestor Ntahontuye, visant à assurer la mise en œuvre effective de la réglementation relative à l'hygiène et à la salubrité publique.

L'hygiène publique : un levier essentiel du développement national

Le développement économique et social d'un pays repose avant tout sur le capital humain. Une population malade, exposée aux insalubrités, aux épidémies et aux mauvaises conditions environnementales ne peut produire efficacement ni contribuer pleinement à l'essor national. En revanche, un environnement propre favorise la santé publique, la productivité, le tourisme, les investissements et le bien-être collectif.

Le Gouvernement du Burundi l'a bien compris. C'est pourquoi le Premier Ministre coordonne une vaste campagne de suivi et d'évaluation continue de l'application de l'ordonnance conjointe N°1041 du 18 février 2026, signée par trois Ministres du Gouvernement du Burundi et portant fixation des amendes à infliger aux contrevenants à la réglementation relative à l'hygiène et à la salubrité publique.

Cette ordonnance constitue un instrument important de responsabilisation citoyenne. Elle vise non seulement à sanctionner les comportements nuisibles à la propreté publique, mais surtout à instaurer une nouvelle culture de discipline, de civisme et de protection de l'environnement.

Une mobilisation Gouvernementale concrète et multisectorielle

La mission effectuée du 6 au 9 et le 12 mai 2026 dans plusieurs communes du pays témoigne de la volonté du Gouvernement de passer des discours aux actes. L'équipe mixte composée des membres du Bureau chargé de la communication à la Primature et des journalistes de la RTNB, conduite par Monsieur Joseph Manirafasha, Chef de Bureau chargé de la Communication à la Primature, a parcouru plusieurs localités stratégiques : Mugere, Mukaza, Ntakangwa, Muramvya, Giheta, Gitega, Mutaho, Ngozi, Muyinga, Cankuzo, Ruyigi et Butanganzwa.



Cette descente sur terrain avait pour objectif de constater l'état réel de la mise en œuvre de l'ordonnance, d'identifier les avancées, les défis persistants ainsi que le niveau d'appropriation des mesures par les populations locales et les autorités administratives.

Le choix d'associer les médias à cette mission démontre également l'importance accordée à la sensibilisation citoyenne. La communication constitue un outil puissant dans la transformation des mentalités. Avant toute sanction, le Gouvernement a privilégié la pédagogie, la vulgarisation et l'accompagnement des citoyens vers l'adoption des comportements responsables.

Une gouvernance de proximité au service du citoyen

L'implication directe du Premier Ministre dans le suivi de cette politique publique illustre un style de gouvernance axé sur la proximité, la redevabilité et l'efficacité. La réunion tenue à Ntare House par le Premier Ministre, le 12 mai 2026, à l'endroit des Ministres de l'Intérieur du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, de la Santé Publique ainsi que du Secrétaire Permanent du Ministère de la Communication et des Médias traduit l'importance stratégique accordée à cette question.

Les instructions données aux participants à cette réunion pour effectuer une descente dans les communes de Mugere, Mukaza et Ntakangwa visaient à effectuer des constats sur terrain et à lancer les derniers avertissements avant l'entrée en vigueur effective des sanctions prévues par l'ordonnance. Cette approche progressive est révélatrice d'un État qui cherche d'abord à conscientiser avant de sanctionner. Elle montre également que les autorités publiques souhaitent instaurer une culture durable de respect des règles d'hygiène plutôt qu'une simple campagne ponctuelle.



Une responsabilité collective pour préserver l'image du Burundi

Le Burundi traverse aujourd'hui une phase importante de son histoire diplomatique et politique. Avec la présidence de l'Union Africaine assurée par Son Excellence le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE, le regard du continent et de la communauté internationale est davantage tourné vers le pays.

Dans ce contexte, l'image des villes, des marchés, des quartiers, des routes et des espaces publics devient un élément essentiel de la crédibilité nationale. Un pays plus propre, beaucoup plus organisé et respectueux des normes sanitaires inspire confiance aux investisseurs, aux partenaires internationaux, aux touristes et aux institutions régionales.

La salubrité publique ne doit donc pas être perçue uniquement comme une obligation administrative, mais comme un devoir patriotique et une contribution directe au rayonnement du pays.

Le rôle central des autorités administratives et des médias

La présence des administrateurs communaux, des Gouverneurs des provinces, des Ministres concernés ainsi que des médias dans les descentes de terrain traduit une forte synergie institutionnelle.

Les autorités administratives locales jouent un rôle déterminant dans l'application quotidienne des mesures d'hygiène. Elles constituent le premier relais entre les politiques Gouvernementales et les citoyens. Leur implication active est indispensable pour assurer la réussite de cette réforme portant sur l'hygiène et l'assainissement.

De leur côté, les médias ont la responsabilité de sensibiliser continuellement la population, d'expliquer les enjeux sanitaires et environnementaux et de promouvoir les bonnes pratiques.

Des sanctions nécessaires pour garantir le respect de la loi

À l'issue des descentes, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, Honorable Léonidas Ndaruzaniye, a rappelé avec fermeté que l'application de l'ordonnance se fera sans exception et que les sanctions commencent à être appliquées.

Cette déclaration marque une étape importante : celle du passage de la sensibilisation à l'application stricte de la loi. Une réglementation n'a de valeur que lorsqu'elle est effectivement respectée. Les sanctions prévues visent donc à décourager les comportements irresponsables qui compromettent la santé publique et l'image du pays.

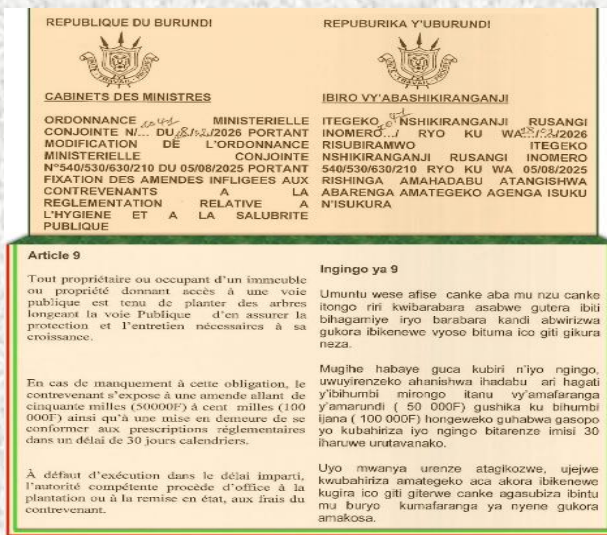
Cependant, ces sanctions ne doivent pas être interprétées comme une punition contre la population, mais plutôt comme un mécanisme de protection collective. Chaque citoyen doit comprendre que jeter des déchets dans les lieux publics, maintenir des espaces insalubres ou ignorer les normes d'hygiène constitue une menace pour toute la communauté

Vers une nouvelle culture citoyenne

Au-delà des opérations ponctuelles, le véritable défi réside dans l'instauration durable d'une culture de propreté, de discipline et de responsabilité collective. Le Burundi de 2040 et de 2060 ne pourra être construit uniquement par les infrastructures, les investissements ou les réformes économiques. Il devra également reposer sur des citoyens conscients de leurs devoirs envers la société et l'environnement.

La salubrité publique doit devenir une valeur nationale intégrée dans les familles, les écoles, les institutions publiques, les entreprises et les communautés locales. Chaque citoyen, quel que soit son rang social, doit participer activement à la protection de son environnement et à celui de son entourage.

C'est dans cette logique que le 30 juin 2026, une délégation de quatre membres du Gouvernement à savoir les Ministres en charge de l'Intérieur, de la Santé publique, des Infrastructures ainsi que de la Communication et des Médias, a effectué une visite de terrain dans les communes de Ntahangwa, Mukaza et Mugere afin d'évaluer l'état de la mise en œuvre de l'ordonnance ministérielle portant fixation des amendes applicables aux contrevenants à la réglementation relative à l'hygiène et à la salubrité.



Le Ministre de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, Honorable Léonidas Ndaruzaniye a félicité les citoyens ayant déjà appliqué cette ordonnance. Mais, il a averti que des sanctions sont prévues pour les contrevenants, à partir du 30 juin 2026. Il a également précisé que cette mesure n'a jamais eu pour objectif de pénaliser les citoyens, contrairement à certaines perceptions, mais qu'elle vise avant tout à transformer l'image du pays et à instaurer durablement la culture d'hygiène et la salubrité publique.

Signalons que le mois de juillet sera consacré à la campagne nationale « Zéro déchets », placée sous le thème : « Un Burundi propre et sans saleté », avec pour objectif clair de renforcer durablement la culture de l'hygiène et de l'assainissement sur tout le territoire national.

Evaluation de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de la RN3 sur l'axe Nyanza-Bujumbura

Le 18 janvier 2026, Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi, Nestor Ntahontuye, a effectué une visite de terrain sur la Route Nationale n°3 (RN3), reliant Nyanza à Bujumbura, afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de cet axe routier stratégique.

Cette descente s'inscrit dans le cadre du suivi des grands projets d'infrastructures entrepris par le Gouvernement. Elle visait à identifier les principaux obstacles entravant l'exécution des travaux et à accélérer leur mise en œuvre, en vue d'améliorer la mobilité des personnes et des biens sur cette route essentielle à l'économie nationale.

Au cours de cette visite, le Chef du Gouvernement a rappelé que les travaux de réhabilitation de la RN3 sont exécutés par trois entreprises, chacune étant chargée d'un tronçon spécifique : Nyanza-Rumonge, Rumonge-Gitaza et Gitaza-Bujumbura.

Les principaux défis identifiés

Sur le tronçon Nyanza- Rumonge, le Premier Ministre a relevé plusieurs contraintes qui ralentissent l'avancement des travaux. Il s'agit notamment du déplacement des lignes électriques, indispensable pour permettre l'exécution des travaux dans de bonnes conditions, de l'indemnisation des personnes affectées par le projet ainsi que de la nécessité d'accélérer le décaissement des avances de démarrage afin de garantir aux entreprises les ressources financières nécessaires à la poursuite des travaux.



S'agissant du tronçon Rumonge-Gitaza, le Premier Ministre a constaté qu'une partie de la route est déjà revêtue, tandis qu'une autre section reste à réhabiliter. Il a expliqué que la hausse des coûts des travaux a nécessité le lancement d'un nouvel appel d'offres pour cette partie. Les dossiers soumis sont actuellement en cours d'analyse en vue de l'attribution du marché.

Pour le tronçon Gitaza-Bujumbura, le Chef du Gouvernement a indiqué que le marché a déjà été attribué et que l'avance de démarrage a été décaissée. Les travaux devraient ainsi débuter dans les deux mois à venir.

Une volonté d'accélérer les travaux

À l'issue de sa visite, le Premier Ministre s'est montré confiant quant à la résolution rapide des difficultés constatées. Il a assuré que les mesures nécessaires seront prises afin de lever les contraintes identifiées et de permettre la poursuite des travaux dans les meilleurs délais.

La réhabilitation complète de la RN3 contribuera à améliorer les conditions de circulation, à renforcer les échanges économiques entre les différentes régions du pays et à faciliter les déplacements des populations qui empruntent quotidiennement cet axe routier stratégique.



Le Premier Ministre intensifie l'opérationnalisation des réformes administratives à travers les provinces.

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes portant sur la déconcentration et la décentralisation de l'administration publique, Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi, Nestor Ntahontuye, a effectué, du 14 au 20 janvier 2026, une tournée de travail dans les provinces de Bujumbura, Gitega, Bujumbura, Burunga et Butanyerera.



Cette série de réunions de cadrage s'inscrit dans la volonté du Gouvernement d'accélérer l'opérationnalisation des nouvelles structures administratives et de renforcer l'efficacité de la gouvernance territoriale.



Ces rencontres ont réuni les gouverneurs de province, les administrateurs communaux, les directeurs provinciaux, les chefs des départements communaux ainsi que les responsables des services déconcentrés et décentralisés. Elles avaient pour objectif de rappeler les missions et les responsabilités de chaque acteur, de clarifier les mécanismes de collaboration entre les différents niveaux de l'administration et d'assurer une compréhension commune des réformes administratives en cours.

Dans son intervention, le Premier Ministre a souligné que la réussite de ces réformes repose sur une administration responsable, disciplinée et pleinement engagée dans la réalisation des objectifs de développement du pays. Il a invité chaque responsable à maîtriser les textes légaux régissant son secteur d'activité, à exercer ses fonctions dans le strict respect de ses attributions et à promouvoir une culture de résultats fondée sur la planification, la redevabilité et la bonne gouvernance.

Le Chef du Gouvernement a également insisté sur la nécessité de renforcer la complémentarité entre les services déconcentrés et décentralisés afin d'améliorer la coordination de l'action publique et la qualité des services rendus à la population. Il a encouragé les responsables à élaborer des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) conformes aux priorités de leurs collectivités, à tirer pleinement parti des outils numériques et à contribuer activement à la mise en œuvre de la Vision du Burundi, pays émergent en 2040 et développé en 2060.



Les échanges ont permis aux participants de présenter les principaux défis rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions, notamment les besoins en ressources humaines qualifiées, les insuffisances en équipements administratifs, les retards de rémunération de certains agents, les besoins en bancs-pupitres dans les établissements scolaires ainsi que les contraintes liées à la mise en œuvre des nouvelles structures administratives.



En réponse, le Premier Ministre a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à apporter progressivement des solutions à ces préoccupations. Il a notamment insisté sur la gestion rigoureuse et transparente des ressources publiques, rappelant que les fonds alloués aux communes, notamment pour la fabrication des bancs-pupitres, doivent être utilisés conformément aux règles de bonne gouvernance et faire l'objet d'un suivi rigoureux.

À travers cette tournée nationale, le Premier Ministre a réaffirmé la détermination du Gouvernement à assurer une mise en œuvre harmonieuse des réformes administratives, à renforcer la gouvernance locale et à bâtir une administration publique plus performante, plus responsable et davantage orientée vers les résultats, au service du développement socio-économique du Burundi et de la réalisation de la Vision nationale.



Le Premier Ministre intensifie le contrôle de la discipline administrative pour renforcer la performance des services publics

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance publique et de l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens, le Premier Ministre de la République du Burundi, Nestor Ntahontuye, a effectué, du 12 au 14 janvier 2026, une série de visites improvisées dans plusieurs ministères, notamment ceux ayant les Finances, la Fonction publique, les Infrastructures, le Commerce et la Justice dans leurs attributions. Ces descentes de terrain visaient à évaluer le fonctionnement des services publics, la présence effective des agents de l'État ainsi que le respect des normes de discipline administrative.



L'objectif de ces visites était de vérifier le respect des horaires de travail, la disponibilité du personnel, les conditions de fonctionnement des services et le niveau d'organisation administrative, dans la perspective de renforcer l'efficacité de l'administration publique au service des citoyens.

Au cours de ces descentes, le Chef du Gouvernement a relevé des situations contrastées. Si la majorité des agents étaient effectivement présents à leurs postes de travail, plusieurs manquements ont néanmoins été constatés, notamment des retards, des absences injustifiées, des bureaux encore fermés aux heures réglementaires, ainsi que des insuffisances dans l'organisation des services. Il a également observé que certains bureaux ne disposaient pas d'une signalétique appropriée ou utilisaient encore des panneaux d'identification devenus obsolètes à la suite de la réorganisation Gouvernementale issue des élections de 2025.



Le Premier Ministre a en outre constaté que certains services manquaient d'équipements de travail, notamment d'ordinateurs, une situation susceptible d'affecter leur efficacité. Il a instruit les responsables concernés de prendre les mesures nécessaires pour remédier à ces insuffisances, de mettre à jour l'identification des différents services et d'afficher les coordonnées des responsables sur les portes des bureaux afin de faciliter l'orientation des usagers.

S'adressant aux cadres et aux agents de l'État, le Premier Ministre Nestor Ntahontuye a rappelé que la ponctualité, l'assiduité, la responsabilité et le patriotisme constituent des obligations professionnelles essentielles. Il a souligné que toute heure de travail perdue

représente une perte importante pour l'État, qui consacre chaque mois d'importantes ressources au paiement des salaires des fonctionnaires. Il a ainsi exhorté chaque agent public à accomplir ses missions avec rigueur et professionnalisme afin d'améliorer durablement les performances de l'administration.

Les différentes visites se sont achevées par des séances de travail avec les responsables des services concernés, consacrées à l'évaluation du fonctionnement administratif, au respect des normes professionnelles et à l'identification des mesures correctives à mettre en œuvre.

Le Premier Ministre a enfin annoncé que cette série de visites se poursuivra dans d'autres institutions publiques. Une évaluation globale sera réalisée à l'issue de cette campagne afin de renforcer la discipline administrative, d'améliorer la qualité des services publics et de garantir une contribution plus efficace de l'administration à la réalisation de la Vision du Burundi, pays émergent en 2040 et développé en 2060.

Rapportage et Vision 2040-2060 : le Premier Ministre outille les acteurs pour une gouvernance performante

Dans un contexte de réformes institutionnelles profondes et de mutations administratives, le Premier Ministre du Burundi, Son Excellence Nestor Ntahontuye, multiplie les initiatives pour renforcer les capacités des acteurs publics et garantir une gouvernance axée sur les résultats. À travers des ateliers stratégiques et des sessions de formation, il place le rapportage et le suivi-évaluation au cœur de l'action Gouvernementale, afin d'assurer la transparence et l'efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Le 25 juin 2026, à Gitega, le Premier Ministre a poursuivi son action en présidant une série d'ateliers thématiques.

Le premier atelier, organisé à 14h30 à l'Hôtel Grace Conférence Center, était consacré à la présentation des notes conceptuelles des projets à réaliser sur les terres domaniales de l'État. Les échanges ont porté sur les mécanismes permettant une meilleure valorisation du patrimoine foncier public au service du développement national.



À 15h15, le Premier Ministre a poursuivi ses activités à l'Hôtel Moriah, où se tenait, du 25 au 26 juin 2026, un atelier destiné aux responsables des hôpitaux publics. Cette session portait sur le suivi-évaluation et le rapportage des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA), afin de renforcer la performance et la gestion axée sur les résultats dans le secteur de la santé.



La troisième étape de cette journée s'est déroulée à 16h00 à l'Hôtel Sun Rise, en atelier de renforcement des capacités des communes sur le rapportage des Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC). Cette formation vise à améliorer la qualité du suivi des projets communaux ainsi que la redevabilité des administrations locales.



« Que cet administratif qui, aujourd'hui ne sait pas utiliser l'ordinateur aille l'apprendre très vite et de manière intensive ! La gestion de l'administration d'aujourd'hui requiert ces capacités techniques ; c'est une grande obligation administrative », a dit Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi, assurant la coordination de l'ensemble de l'action gouvernementale, aujourd'hui déconcentrée au niveau provincial et décentralisée au niveau communal, cela face à l'impératif de la réalisation de la vision nationale « Burundi pays Emergent en 2040 et pays Développé en 2060 ».

« Aujourd'hui l'administratif ne doit pas aller sur terrain tout le temps pour voir ce qui s'y passe pour suivi, il fait ce suivi à partir de son ordinateur au bureau, il peut aller sur terrain seulement quand de ce qu'il voit dans son ordinateur, il pense qu'il est utile d'aller voir les détails sur ce qu'il vient de trouver anormal à partir du rapportage électronique », a encore renforcé le Premier Ministre, à l'attention particulière des Administrateurs communaux qui gèrent les Plans Communaux de Développement Communautaire.

Enfin, à 17h00, toujours à l'Hôtel Sun Rise, le Premier Ministre a présidé la réunion d'orientation marquant le lancement des travaux de l'équipe chargée d'élaborer le projet de loi relatif à la déconcentration de l'ordonnancement. Réunie en retraite de trois jours, du 27 au 29 juin 2026, cette équipe est appelée à intégrer les observations formulées par la Plus Haute Autorité avant la finalisation du texte.

À travers cette intense journée de travail, le Premier Ministre réaffirme l'engagement du Gouvernement à accélérer les réformes structurelles engagées au Burundi, notamment celles relatives aux Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA), à la déconcentration des services publics et au renforcement de la décentralisation.

Cap sur la valorisation des données et du matériel de recensement général de 2022

Réuni le 8 octobre 2025 au Palais Ntare Rushatsi sous la présidence du Premier Ministre burundais, Son Excellence Nestor Ntahontuye, le Comité National d'Orientation du Recensement (CNOR) a évalué l'état d'avancement du Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE-2022). Les membres du comité ont également examiné les modalités de réaffectation du matériel utilisé lors des différentes phases du recensement.



Selon Nicolas Ndayishimiye, directeur général de l'Institut national des statistiques du Burundi (INSBU) et secrétaire du CNOR, les échanges ont porté sur le suivi des activités post-recensement ainsi que sur la gestion du matériel utilisé devenu sans affectation.

Poursuite des analyses thématiques des données

Le CNOR s'est félicité de la poursuite des activités prévues après la publication des résultats préliminaires du RGPHAE-2022. Le Bureau central du recensement (BCR) continue en effet de mettre en œuvre le calendrier validé par le comité, notamment à travers les analyses thématiques destinées à approfondir les données collectées.



Afin de garantir la qualité de ces travaux, le CNOR a recommandé une collaboration étroite entre le BCR et les ministères sectoriels concernés. Des experts seront mobilisés pour élaborer et finaliser les plans d'analyse qui seront soumis à une validation technique avant leur approbation officielle.

Le comité a également constaté que les activités liées au secteur agropastoral évoluent de manière satisfaisante, notamment les préparatifs du module agricole de base détaillé et de l'Enquête nationale agricole rénovée du Burundi.

Le matériel du recensement mis au service d'intérêt public

Le CNOR a donné des orientations pour la répartition du matériel, surtout informatique et des tablettes qui ont servi pendant la cartographie et le dénombrement principal de recensement. « Le CNOR a privilégié la distribution des tablettes pour entre autres besoins la collecte des

données de routine. Des conventions seront signées entre l'INSBU ou le BCR avec les institutions étatiques qui vont recevoir ce matériel. Alors, il sera toujours suivi par l'INSBU ou le BCR pour question de sécurité et de suivi », a expliqué Nicolas Ndayishimiye.

Il convient de noter que le travail complet du RGPHE-2022 sera clôturé en 2027, suivant le calendrier du CNOR en vigueur.



Les bâtiments publics toujours au cœur du Premier Ministre

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes administratives engagées par le Gouvernement, notamment la déconcentration des services publics, Son Excellence le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, a multiplié, entre novembre 2025 et juin 2026, les descentes de terrain dans plusieurs localités du pays afin d'évaluer l'état des bâtiments publics, suivre l'avancement des chantiers d'infrastructures et s'assurer de la bonne utilisation des ressources publiques.

Cette série de visites a conduit à maintes reprises le Chef du Gouvernement dans les communes où sont en cours des travaux de construction ou de réhabilitation des bureaux destinés à accueillir les nouveaux services provinciaux et communaux.



Un patrimoine public pour une administration de proximité

Lors des premières descentes, le premier Ministre a découvert dans plusieurs localités, des bâtiments abandonnés, insuffisamment entretenus ou loués à des montants très faibles alors que l'État continue de supporter d'importantes charges locatives pour ses propres services.

Face à cette situation, il a ordonné leur réhabilitation lorsque cela s'avère nécessaire, une meilleure affectation des infrastructures publiques, ainsi qu'un renforcement du contrôle de leur gestion afin d'éviter les pertes pour le Trésor public.



Le Gouvernement a d'ailleurs décidé d'allouer une somme de 500 millions de francs burundais par tranche, à chacune des provinces en fonction de l'état d'avancement des activistes de

réhabilitation de ces bâtiments publics. Grace à ces financements, le Premier Ministre a constaté dans les visites qui ont suivi, des avancées significatives dans la réhabilitation de ces bâtiments.

Le Premier Ministre s'est rendu également sur le site de Musinzira à Gitega et au Chef-lieu de la commune Cankuzo en Province Buhumuza où les travaux préparatoires des futurs bureaux provinciaux avaient déjà commencé avec les études géotechniques, le terrassement et l'approvisionnement en matériaux. Il a encouragé les responsables provinciaux à accélérer les travaux afin que les constructions entrent rapidement dans leur phase active.



Il a encouragé les responsables provinciaux à accélérer les travaux afin que les constructions entrent rapidement dans leur phase active.

Les inspections ont eu lieu également à Mwaro, Muramvya, Ruyigi, Cankuzo, Butaganzwa, Muyinga, Butihinda et Ngozi où plusieurs bâtiments publics réhabilités accueilleront désormais les directions provinciales et les services déconcentrés, conformément à la nouvelle organisation administrative.

Des infrastructures routières et frontalières sous surveillance

La tournée du Chef du Gouvernement ne s'est pas limitée aux bâtiments administratifs. En province de Buhumuza, il a inspecté les travaux de la Route Nationale (RN13) reliant Cankuzo à Gahumo ainsi que les infrastructures en construction au poste frontalier de Kobero.



Dans certains quartiers de la commune Ntahangwa en province Bujumbura, des chantiers de constructions des routes en pavées ont également été visités.

Le Premier Ministre s'est déclaré satisfait de l'évolution des travaux tout en appelant à renforcer les capacités des provinces en équipements lourds afin de mieux faire face aux contraintes climatiques. Il a également insisté sur une indemnisation équitable des populations concernées par les expropriations ainsi que sur une gestion transparente des fonds affectés aux différents projets.



Des recommandations pour une gestion durable

Tout au long de ces tournées, le Premier Ministre a insisté sur l'entretien permanent des bâtiments publics, l'assainissement des sites, l'installation de clôtures, de panneaux indicateurs, l'embellissement des espaces administratifs ainsi que la présentation de rapports détaillés retraçant l'exécution des travaux et l'utilisation des budgets.

Ces descentes illustrent la volonté du Gouvernement de faire des infrastructures publiques un levier essentiel de la modernisation de l'administration, de l'amélioration des services aux citoyens et du développement socio-économique du Burundi.



La coopération Sino-Burundaise : Echanges diplomatiques entre le Premier Ministre et les représentants de la Chine au Burundi

Son Excellence le Premier Ministre Nestor Ntahontuye s'est entretenu en audience, le 02 juin 2026 au Palais Ntare Rushatsi, avec Son Excellence Madame Zhu Kewei, l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine venue en visite de courtoisie.

Les deux personnalités ont échangé sur le renforcement des liens historiques d'amitié et de coopération bilatéraux. L'ambassadeur Zhu Kewei a salué l'engagement et la détermination du Gouvernement du Burundi à travers sa Vision « Burundi Pays émergent en 2040, Pays développé en 2060 » et a promis une synergie d'actions visant l'atteinte de la réalisation de cette vision. Etant la première visite depuis sa récente nomination à ce poste d'ambassadeur au Burundi, elle a profité de l'occasion pour briefer à Son excellence le Premier Ministre l'état des lieux des activités en cours au Burundi appuyées par la République populaire de Chine, notamment dans les secteurs agricole, des infrastructures, sanitaire, commercial et éducatif. Elle a parlé des facilités que son Pays vient d'accorder au Burundi comme le tarif douanier zéro afin de rendre fluide les échanges commerciaux entre ces deux Pays.



Son Excellence le Premier Ministre a vivement remercié la République Populaire de Chine pour son appui comptant dans divers domaines porteurs de croissance au Gouvernement du Burundi. Il lui a présenté les perspectives d'avenir et les potentialités dont regorge le Burundi, « un pays vierge pour les investisseurs », a-t-il ajouté. Les deux autorités se sont engagées à poursuivre leurs échanges pour explorer davantage d'autres domaines de coopération comme le secteur minier.

Signalons que le 9 février 2026, Son Excellence le Premier Ministre, Nestor Ntahontuye, s'était entretenu en audience avec Monsieur Fang Guoqing, chargé d'affaires a.i. à l'Ambassade de la Chine au Burundi. Les échanges ont porté sur les dossiers de coopération bilatérale en cours et sur les perspectives visant à renforcer les liens déjà existants entre les deux pays, confirmant ainsi la volonté mutuelle de soutenir et de développer les partenariats stratégiques entre le Burundi et la Chine.



Son Excellence le Premier Ministre a accordé une audience au Représentant du FNUAP au Burundi

Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi, Nestor Ntahontuye, a accordé, le 29 Avril 2026, une audience au Représentant Résident du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) au Burundi, Monsieur Judicaël Elidje, à l'occasion de la fin de son mandat dans le pays.



Cette rencontre a été marquée par des échanges cordiaux et empreints de reconnaissance mutuelle. Les deux personnalités ont salué la qualité de la collaboration entre le Gouvernement burundais et le FNUAP, mettant en lumière les progrès réalisés dans plusieurs domaines liés à la population et au développement.

Le Représentant du FNUAP est revenu sur un programme de coopération (2024-2027) défini et intrinsèquement aligné sur le Plan National de Développement révisé ainsi que la Vision nationale comme l'un des premiers jalons de son magistère, reconnaissant et remerciant Son Excellence le Premier Ministre pour le leadership du Gouvernement du Burundi.

Les échanges ont particulièrement visé le récent Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE), dont les résultats ont été unanimement appréciés. Les deux parties ont souligné l'importance de préserver ces données de manière durable, en recommandant leur conservation sous format numérique. Elles ont également évoqué la nécessité de développer des plateformes digitales permettant un accès public facilité à ces informations.

Sur ce point, le Premier Ministre a évoqué l'urgence d'accélérer la transformation numérique du pays, déclarant que « la digitalisation n'est plus une option, mais une obligation », reflétant ainsi la volonté du Gouvernement d'inscrire le Burundi dans une dynamique moderne de gestion et de diffusion des données comme impératif de cette ère digitale.

L'audience s'est achevée dans une atmosphère conviviale, marquée par un échange de présents symboliques entre les deux personnalités, en signe de souvenir et de reconnaissance pour le travail accompli.

Ce départ intervient après un mandat jugé fructueux, laissant entrevoir la poursuite d'une coopération solide entre le Burundi et le FNUAP dans les années à venir. Partant du Burundi vers la Somalie où il doit continuer sa mission de Représentation de la même organisation internationale, Judicaël Elidje a martelé ces mots au cours de la séance d'audience « Le Burundi va me manquer ».

Son Excellence le Premier Ministre reçoit en audience une délégation du Secrétariat de l'Alliance GAVI

Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi, Nestor Ntahontuye, a reçu en audience, ce lundi 27 avril 2026, une délégation du Secrétariat de l'Alliance GAVI (Global Alliance for Vaccines and Immunization) en mission officielle au Burundi.

La délégation était composée de Dr Marthe Essenge Elouma, Directeur des Pays Prioritaires, Dr Alain Komi Ahawo, Représentant Pays pour le Burundi, ainsi que de Madame Mona Cailla, chargée des Programmes au Secrétariat de GAVI.



Cette rencontre intervient dans le cadre de la mission effectuée par la délégation du 21 au 30 avril 2026 au Burundi. Celle-ci s'inscrit dans une dynamique de suivi des programmes de vaccination soutenus par GAVI, ainsi que d'accompagnement du lancement du vaccin contre le Papillomavirus Humain (HPV). Cette mission vise également à renforcer le dialogue stratégique entre le Gouvernement du Burundi et l'Alliance GAVI, à évaluer l'état d'avancement des subventions en cours, et à définir les priorités du prochain cycle de financement GAVI 6.0 pour les cinq prochaines années.

Au cours des échanges, les discussions ont essentiellement porté sur les mécanismes à mettre en œuvre pour préserver et consolider les acquis déjà enregistrés dans le secteur de la santé, en général, et dans le domaine de la vaccination en particulier. Les deux parties ont réaffirmé leur engagement à poursuivre une collaboration étroite afin d'améliorer davantage la couverture vaccinale et de renforcer le système de santé au bénéfice de la population burundaise, pour la bonne santé qui vient comme pilier essentiel de la réalisation de la Vision nationale « Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ».

La BAD réaffirme son appui au Burundi pour la Vision nationale

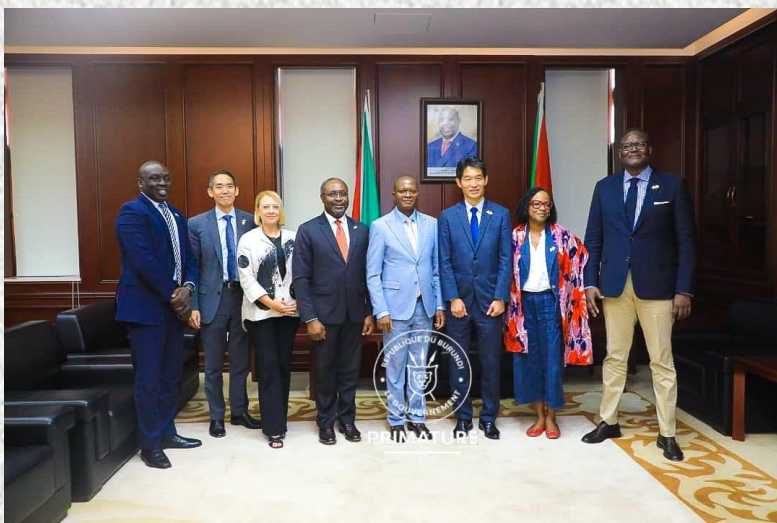
Son Excellence le Premier Ministre burundais, Nestor Ntahontuye, a accordé une audience, le 8 avril 2026, au palais présidentiel Ntare Rushatsi, au Directeur Général de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'Afrique de l'Est, Alex Mubiru, accompagné de la représentante résidente de l'institution au Burundi. Cet entretien s'inscrivait dans une dynamique de consolidation des relations de coopération entre le Burundi et la BAD. Les discussions ont permis de dresser un état des lieux du portefeuille de projets de la BAD au Burundi, couvrant quatre secteurs stratégiques : énergie, transport, agriculture et secteur social.



Dans son intervention, Alex Mubiru a expliqué que sa visite visait à mieux comprendre les priorités nationales afin de renforcer l'appui de la BAD. De son côté, le Premier Ministre a salué l'engagement de la Banque et a insisté sur l'importance de soutenir les secteurs porteurs de croissance, en évoquant également des domaines stratégiques tels que l'exploitation minière et la transformation agroalimentaire. Les deux autorités ont également abordé la question des partenariats public-privé (PPP). À ce sujet, la BAD a réaffirmé sa disponibilité à accompagner les investisseurs privés désireux de contribuer aux efforts de développement du Burundi, en cohérence avec la Vision « Burundi Pays émergent en 2040, Pays développé en 2060 »

Rencontre entre le Premier Ministre et le Directeur Général de la MIGA

Son Excellence le Premier Ministre de la République du Burundi, Nestor NTAHONTUYE, s'est entretenu en audience, le 30 mars 2026 au Palais Ntare Rushatsi, avec une délégation de l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA) du Groupe de la Banque Mondiale, conduite par son Directeur Général, Monsieur Tsutomu YAMAMOTO, en visite au Burundi pour le renforcement des liens de coopération dans le domaine du partenariat public privé (PPP). Cette



délégation était accompagnée par le Représentant résident de la Banque Mondiale au Burundi, Monsieur Babacar Sedikh Faye et de son directeur des opérations, Monsieur Albert G. Zeufack.



Les deux parties ont échangé sur l'apport des capitaux privés et sur l'impulsion des investisseurs privés par cette agence du groupe de la Banque Mondiale pour favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Cette délégation ayant entamé ses visites en Afrique en commençant par le Burundi, Son Excellence le Premier Ministre a de prime à bord salué ce choix porté sur le Burundi. Il a ensuite remercié le Groupe de la Banque Mondiale pour ses appuis multiformes et consistants qu'il ne cesse d'accorder au Burundi.

Le chef de la délégation a déclaré qu'il vient au Burundi avec une vision de contribuer au bien-être de la population et corollairement au développement. Il a réaffirmé que le Burundi reste pour la MIGA une priorité et qu'il a déjà posé ses premiers pas à travers le programme Weza Power. Il a réitéré les efforts de la MIGA dans l'appui du Compact Energie au Burundi afin que d'ici 5 ans 75% des ménages aient accès à l'énergie.

Son Excellence le Premier Ministre a signifié que le Burundi est en vaste chantier pour aller vers sa vision, comme Pays émergent en 2040 et développé en 2060. Evoquant le secteur de l'énergie déjà bénéficiaire de l'accompagnement de la MIGA, Son excellence le Premier Ministre a remercié cette agence de la Banque Mondiale de ce bon choix, moteur des autres priorités du pays comme la transformation et l'exploitation minière. L'appui de la MIGA impulsera sans doute les investisseurs de ce secteur pour que le pari national en énergie puisse être anticipativement atteint.

Pour une meilleure maîtrise de la situation du Burundi, Son Excellence le Premier Ministre a pris le soin d'expliquer à cette délégation la vision du Burundi, ses priorités et ses opportunités d'investissement en termes de ressources naturelles et humaines.

La délégation a bien salué ce briefing et a réitéré sa ferme détermination à collaborer avec le leadership burundais pour son développement. Au programme de cette visite, la délégation aura à visiter certains projets en cours de réalisation sur terrain afin de mieux défendre le Burundi lors des prochaines assemblées annuelles prévues prochainement à Washington DC.

D'autres secteurs porteurs de croissance en attente d'investisseurs privés comme le chemin de fer ont été au menu des échanges. La délégation a pris bonne note pour les prochaines discussions prévues au siège de la Banque Mondiale.

Le Premier Ministre reçoit en audience les Co-Présidents de la Plateforme des partenaires au développement

Son Excellence le Premier Ministre Nestor Ntahontuye a reçu en audience, le 4 février 2026, les coprésidentes de la plateforme des partenaires au développement à savoir Elisabetta Pietrobon ambassadrice de l'Union Européenne au Burundi et Violet Kakyomya, Coordinatrice résidente du système des Nations unies au Burundi.



Elles ont présenté au Premier Ministre la plateforme des partenaires nouvellement mise en place dans le cadre de renforcer la coopération avec le gouvernement du Burundi. Cette plateforme est composée des partenaires bilatéraux et multilatéraux accrédités au Burundi, afin de constituer un cadre unique de dialogue avec le gouvernement du Burundi, pour une meilleure collaboration.

Le Premier ministre a apprécié cette initiative, soulignant la plus-value de cette plateforme dans la coordination des actions. Il a également invité ces partenaires à tenir compte des nouvelles réformes engagées par le Burundi, notamment en matière de planification et de mise en œuvre des projets et programmes de développement. Dans le cadre de mieux rationaliser leurs appuis, le Chef du gouvernement a appelé les partenaires au développement, à mieux structurer et harmoniser leurs interventions.

Les coprésidentes ont profité de cette occasion pour échanger sur les prochaines étapes de leurs rencontres en tant que partenaires ainsi que les sujets importants qu'elles traiteront entre les partenaires et les autorités burundaises afin de mieux encore coordonner et aligner leur contribution et leur participation à la vision nationale.

Le Gouvernement fait du tourisme un moteur de développement économique durable

Le Gouvernement du Burundi poursuit la mise en œuvre de réformes destinées à faire du tourisme un secteur stratégique de croissance économique. À travers l'amélioration des infrastructures d'accueil, la valorisation des sites naturels et historiques, la promotion du patrimoine culturel ainsi que le renforcement des compétences des acteurs du secteur, le pays entend transformer son important potentiel touristique en véritable levier de développement.

Cette ambition se traduit notamment par l'inscription, dans le budget national, de ressources consacrées à la réhabilitation des infrastructures touristiques et culturelles, ainsi que par le développement de partenariats internationaux visant la sauvegarde et la promotion du patrimoine national.

Partenariat renforcé avec l'UNESCO

La préservation et la valorisation du patrimoine culturel et touristique du Burundi ont été au cœur de l'audience accordée, le 12 février 2026 au Palais Ntare Rushatsi, par Son Excellence le Premier Ministre Nestor Ntahontuye à une délégation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

Conduite par Madame Krista Pikkat, Directrice du Secteur de la Culture de l'UNESCO, et accompagnée de Son Altesse la Princesse Esther Kamatari, la délégation est venue présenter les conclusions d'une mission d'évaluation effectuée sur plusieurs sites historiques et culturels du Burundi ainsi que les perspectives de coopération avec le Gouvernement.

Les échanges ont principalement porté sur la réhabilitation et la modernisation du Musée National de Gitega ainsi que sur la valorisation de la Réserve naturelle de Mpotsa, deux sites appelés à devenir des références du tourisme culturel et écologique.

Les experts de l'UNESCO ont formulé plusieurs recommandations concernant la restauration des infrastructures patrimoniales, la modernisation des collections muséales, la formation des professionnels du secteur et l'amélioration des circuits touristiques.

Le Premier Ministre a salué cette initiative qui s'inscrit dans les priorités du Gouvernement. Il a rappelé que le quatrième pilier de la Vision nationale place le tourisme et la culture parmi les principaux moteurs de croissance économique, de création d'emplois et de promotion de l'identité nationale.



Le Chef du Gouvernement a également exprimé sa gratitude à l'UNESCO pour son accompagnement constant ainsi qu'à Son Altesse la Princesse Esther Kamatari pour son engagement en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel burundais.

Le partage d'expériences internationales au service du développement

La stratégie gouvernementale repose également sur l'apprentissage des meilleures pratiques internationales.

En marge de la Conférence internationale de haut niveau sur la Décennie internationale d'action intitulée « L'eau pour le développement durable », tenue du 25 au 28 mai 2026 à Douchanbé, au Tadjikistan, le Premier Ministre a visité plusieurs sites culturels, musées et infrastructures stratégiques.

Ces visites lui ont permis d'observer des expériences inspirantes dans les domaines du tourisme, de la gestion du patrimoine culturel et des ressources naturelles. Le Chef du Gouvernement a notamment relevé les similitudes culturelles entre le Burundi et le Tadjikistan, estimant qu'elles constituent une source d'inspiration pour mieux valoriser les richesses culturelles nationales.



Il a annoncé la volonté des deux pays de renforcer leur coopération bilatérale, tout en soulignant que les expériences observées au Tadjikistan pourraient contribuer à la modernisation des musées burundais et au développement d'une offre touristique plus compétitive.

Lors d'une visite officielle effectuée en Egypte du 7 au 11 mai 2026, le Premier Ministre a partagé l'expérience culturelle et historique vécue durant son séjour. Il a notamment visité le musée national d'Égypte, dont l'organisation et la richesse patrimoniale l'ont fortement inspiré. Selon lui, cette expérience pourrait servir de modèle pour envisager des améliorations au niveau du Musée national de Gitega afin de mieux valoriser le patrimoine culturel burundais.

Sa visite l'a aussi conduite aux célèbres pyramides d'Égypte, considérées comme l'un des plus grands symboles historiques et touristiques du monde. Le Premier Ministre a rappelé, à cette occasion, la symbolique de la pyramide de Rutovu, située à la source la plus méridionale du fleuve Nil au Burundi, soulignant ainsi le lien historique et géographique qui rattache le Burundi à l'histoire du Nil.

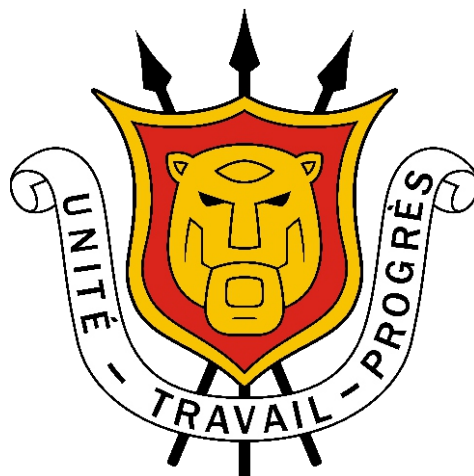


Ainsi, à travers les investissements publics, les partenariats internationaux et le partage d'expériences, le Gouvernement confirme sa volonté de faire du tourisme un levier de développement durable, de création d'emplois et de rayonnement international du Burundi.



Equipe de rédaction

1. Monsieur Joseph MANIRAFASHA, Directeur des publications
2. Lt. Col. Pol. Moise NKURUNZIZA, Rédacteur en Chef
3. Madame Inès Sonia NIYUBAHWE, Secrétaire de rédaction
4. Madame Grâce NIYONZIMA, Membre de la rédaction
5. Monsieur Elias BANGIRINAMA, Membre de la rédaction
6. Monsieur Lionel IRABISHIKIJE, Membre de la rédaction.



PRIMATURE

DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

 +257 22 90 02 51

BP : 315 Bujumbura - Burundi

 primature@primature.gov.bi



 www.primature.gov.bi

 @BurundiGov

 Primature de la République
du Burundi